

NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME

NDH-CAMEROUN



NDH-CAMEROUN / BP : 4063 YAOUNDE-CAMEROUN / TEL. 00 237 22 01 12 47
FAX. 00 237 22 21 38 63 / EMAIL : ndhcam@yahoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITES BIENNAL 2007-2008



INTRODUCTION

MOT DU PRESIDENT NATIONAL



L'année 2008 qui marquait la fin des 15 premières années d'efforts de Nouveaux Droits de l'Homme (NDH) – Cameroun au service de la démocratie, de la paix et des Droits de l'Homme en Afrique, fut aussi l'année du début d'une réorientation stratégique de l'organisation dans le but de mieux capitaliser les acquis accumulés et surtout tirer le meilleur parti des recommandations des différents rapports d'évaluations effectués aussi bien par NDH que par des cabinets externes.

Ces rapports, effectués par des cabinets indépendants, ont livré des conclusions très encourageantes puisqu'elles ont confirmé le bien-fondé des projets et des actions entrepris, consacrés notamment par les différents Prix obtenus au niveau national et international par NDH-Cameroun et la validation du mandat de l'organisation pour les prochaines périodes.

Depuis lors, et conformément aux recommandations du Comité Directeur, NDH-Cameroun a persévéré, au cours du biennal 2007-2008, dans ses efforts de consolidation de ses programmes et de son réseau de contacts en vue de répondre mieux aux attentes des populations, des ONGs et des pouvoirs publics en matière d'information, de formation, d'éducation et de sensibilisation sur les Droits de l'Homme.

C'est ainsi que l'organisation a entrepris en 2008, un nouveau programme triennal (2008-2010) ambitieux, portant sur la bonne gestion du processus électoral au Cameroun. La grande innovation sur ce chapitre reste le lancement du projet «Électeurs en herbe» qui permet aux jeunes de se familiariser avec le processus électoral dès la fin de leurs études secondaires. Un autre événement a été la révision du Programme d'Assistance aux Réfugiés (PAR) – 2003 et le lancement du PAR-2008, dont les actions devront garantir un meilleur encadrement des réfugiés et personnes déplacées au Cameroun. Dans le même ordre d'idée, après réception du rapport d'évaluation du programme handicap-2000, NDH a procédé à une réorientation globale de ce programme afin de prendre en compte les volets droits économiques et sociaux des personnes ayant un handicap : c'est le programme Handicap 2010.

Dans le domaine de l'édition, NDH-Cameroun a innové avec la publication d'une série d'ouvrages dédiés aux élections. Le catalogue des publications internes ou conjointes s'est ainsi enrichi de nombreux nouveaux titres et rapports.

Pour mieux satisfaire la masse des demandes d'informations de la part de ses cibles et renforcer l'efficacité dans ses interventions, NDH-Cameroun a entamé un processus de réorganisation de son administration, pour la rendre plus transparente et répondre aux exigences de la bonne gouvernance, de même qu'un accent particulier a été mis sur la modernisation de ses outils de travail à l'ère des NTIC. Malheureusement, le coup encaissé par NDH pendant les émeutes de février 2008 conjugués aux problèmes causés par AES-SONEL sont venus annihiler ces efforts.

Par ailleurs, convaincus de la nécessité de fédérer les énergies pour plus d'efficacité, NDH a joué un rôle essentiel dans la création de la Plate-forme de la Société Civile pour la Démocratie qui regroupait au 31 décembre 2008, 98 associations intéressées par les questions de démocratie.

Ce sont là quelques-unes des principales réalisations de NDH-Cameroun au cours du biennal 2007-2008.

Dans le futur, NDH-Cameroun devrait prendre de nouvelles initiatives et diversifier ses programmes, dans le cadre des forums ou concertations des ONGs de droits de l'homme d'Afrique et surtout du Cameroun, sur la base des recommandations d'études prospectives à mener et des directives de son Comité Directeur. Dotée de ressources humaines et financières adaptées à ces objectifs, l'Organisation devrait pouvoir remplir sa mission avec la même efficacité que celle qui l'a caractérisé au cours de ses quinze premières années d'existence. C'est donc une urgence pour la direction de NDH-Cameroun de s'atteler à renforcer sa politique de fundraising.

Il est évident que toutes ces actions n'ont pu être réalisées que grâce au dynamisme des membres mais aussi et surtout grâce à l'apport de tous ces bailleurs de fonds qui nous ont fait confiance et qui nous accompagnent dans cette exaltante mission. Je tiens ici, au nom du Comité Directeur à les remercier sincèrement.

Hilaire KAMGA

Président national
NDH-Cameroun

MOT DE LA DIRECTION DES PROGRAMMES



Au cours des deux dernières années, Nouveaux Droits de l'Homme a une fois de plus brillé par **sa grandeur et la splendeur de ses activités**. Nous avons au cours de cette période, mené des activités d'une envergure nationale avec sérénité et dextérité.

Nous avons formé, éduqué, promu, et sensibilisé, ou tout simplement nous avons engagé le citoyen camerounais.

En amont et en ce qui concerne la législation électorale, nous avons fait du lobbying et du plaidoyer pour le changement de loi portant création d'ELECAM. Nous avons interpellé la communauté internationale (Commonwealth, Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, Gouvernement de Grande Bretagne...) sur les questions clés d'une véritable démocratie comme cette structure de gestion des élections au Cameroun.

En aval et de manière pratique, nous avons mené deux grands projets d'envergure. Il s'agit du projet « Electeurs en Herbe Cameroun » et le projet de « Documentation des violences faites aux femmes privées de liberté au Cameroun ». Les résultats obtenus à l'issu de ces projets dans leur phase pilote commandent la généralisation de ceux-ci sur l'ensemble du territoire national.

Nous avons... Nous avons...réalisé beaucoup de choses dont nous vous présentons dans le présent rapport la synthèse.

Ces activités ne se sont pas déroulées sans difficultés. Celles-ci ont varié selon les auteurs et les enjeux qu'elles impliquaient. Comment ne pas nous souvenir ici des tristes émeutes de février 2008. Le président national, Dr Hilaire Kanga alors en mission aux Etats-Unis, nous avons dû faire face à de problèmes géants avec des effets néfastes énormes sur les militants des Droits Humains que nous sommes.

En marge de tout ceci, dans une équipe plutôt sereine et déterminée, nous avons bossé dur pour la levée de fonds. Cette levée de fonds étant indispensable pour la poursuite de notre combat pour les droits humains au Cameroun. Nous avons dans cette optique discuté et échangé avec plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et mêmes locaux. Nous avons ainsi réussi, et nous nous en réjouissons, à convaincre certains qui ont accepté de nous soutenir et de nous accompagner de manière multiforme. Nous leur en sommes reconnaissants. Je veux ici reconnaître Isis-Wicce, le National Endowment for Democracy (NED), Open Society for West Africa (OSIWA), le Gouvernement de Grande Bretagne, la Fondation les Montagnes, NDH-France, le Réseau Francophone des Droits de l'Homme et tous les membres bienfaiteurs dont nous n'avons pas le droit de dévoiler l'identité.

Ces deux années ont aussi et surtout été pleines d'enseignements et d'expériences nouvelles pour moi-même et mes collègues. Nous avons alors participé à des rencontres aussi bien nationales qu'internationales. Ceci n'étant pas plus - pas moins que le renforcement du professionnalisme et de l'expertise des femmes et des hommes engagés pour défendre et étendre les Droits de l'Homme partout où ils sont bafoués.

Les défis sont nombreux mais le plus important reste la mobilisation suffisante des fonds pour la capitalisation des acquis de ces deux années de travail intense d'une part et pour la mise en œuvre de grands projets que nous avons conçus dans le but de susciter la participation massive des camerounais aux élections.

Je ne saurais conclure mon propos sans faire un clin d'œil particulier aux médias qui nous ont accompagnés sans conditions, dans toutes nos actions quotidiennes.

2007 et 2008 se sont écoulées avec vous ou peut être sans vous, dans tous les cas, joignez-vous à nous dans notre combat citoyen et rendez-vous en 2010 pour un nouveau rapport encore plus plein de grandeur.

A très bientôt.

Cyrille Rolande BECHON
Directrice des Programmes



Présentation de NDH-Cameroun

- ☞ Création
- ☞ Missions et objectifs
- ☞ Administration et fonctionnement
- ☞ Programme d'action
- ☞ Plan d'action stratégique



1ère Partie : RAPPORT NARRATIF

Section 1: projets et programmes

Année 2007

- ACTION 1- PROJET SEDUCCEL (1) : Sensibilisation et éducation électorale 2007
- ACTION 2- Programme de formation sur la procédure pénale
- ACTION 3- Projets de formation des parajuristes camerounais
- ACTION 4- Forum sous régional sur la démocratie en Afrique Centrale
- ACTION 5- Projet de renforcement des capacités de la société civile camerounaise
- ACTION 6- Projet électeurs en herbe Cameroun
- ACTION 7- Mission d'observation des élections couplées 2007

- ACTION 8- Projet de promotion d'un droit électoral plus adéquat à la démocratie
- ACTION 9- Projet ELECAM_NEW

Année 2008

- ACTION 1- Projet électeurs en herbe Cameroun (Suite)
- ACTION 2- Projet femmes détenues et Droits Humains au Cameroun
- ACTION 3- Programme d'appui aux victimes d'évictions forcées (PAVEF).
- ACTION 4- Les Thé Citoyens
- ACTION 5- Protection et assistance des victimes
- ACTION 6- Le Centre de Documentation sur les Droits de l'Homme et Paix en Afrique Centrale (CDHP)

- ACTION 7- La poursuite du Programme « Pas de Torture »
- ACTION 8- Programme Appui-conseils aux ONG de Droits de l'Homme
- ACTION 9- La sensibilisation par les médias.
- ACTION 10- Le Programme d'appui aux étudiants de Master des droits de l'homme
- ACTION 11- Poursuite de l'appui à Mandela Center
- ACTION 12- Projet de promotion d'un droit électoral plus adéquat à la démocratie (suite)

Section 2 : ACTIONS TRANSVERSALES

- ◇ Rencontres internationales
- ◇ Les ouvrages produits
- ◇ L'éducation permanente à travers les thés citoyens

Section 3 : PARTENAIRES

- ☞ Partenaires opérationnels
- ☞ Partenaires financiers



2^e partie : RAPPORT FINANCIER

- Mode de gestion
- Bilan financier
- Commentaires



Conclusion générale

- Difficultés rencontrées
- Perspectives

I. Présentation Sommaire de Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun

1. Création, statut juridique, structuration et fonctionnement

Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun (NDH-Cameroun) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dont la principale mission est de promouvoir, de défendre et d'étendre les droits de l'homme partout où ils sont bafoués. NDH s'occupe des différentes catégories de droits, aussi bien ceux contenus dans le Pacte international sur les droits civils et politiques que ceux protégés dans le Pacte international sur les droits socio-économiques et culturels.

Résumé de NDH-Cameroun

Siège : NDH est présente au Cameroun avec son siège national à Yaoundé.

Adresse : 32, rue Polyclinique BASTOS, BP 4063 Yaoundé ; Email : ndhcam@yahoo.fr ; Tél : 00 (237) 22 01 12 47 // Fax : 00 (237) 22 21 38 63

L'association au Cameroun : NDH a été reconnue par les autorités camerounaises sous le numéro 032/ASSA/F35/BAPP

Statut : NDH est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif disposant aujourd'hui d'un statut consultatif auprès de l'ONU.

Finalité : Défendre les Droits de l'Homme partout où ils sont bafoués, les étendre, afin de prendre en compte les évolutions de la société depuis 1789 et 1948 jusqu'au 21^{ème} siècle.

Naissance et mission

NDH est une organisation des Droits de l'Homme créée en 1977. Elle a été reconnue officiellement par les autorités camerounaises en 1997. Depuis son implantation au début des années 90 au Cameroun, NDH a réalisé plusieurs projets et programmes dans les domaines tels que :

- l'appui au processus démocratique ;
 - la protection des réfugiés ;
 - la protection des droits des handicapés et des femmes ;
 - la lutte contre la torture et les disparitions forcées ;
 - l'éducation aux Droits de l'Homme et à la Paix ;
 - la mise en place d'un centre de documentation spécialisé sur les Droits de l'Homme et la Paix, etc
- La promotion de « éducation à la Citoyenneté »



Reconnaissance nationale et internationale

NDH a noué des partenariats aussi bien au niveau institutionnel, gouvernemental, non gouvernemental et intergouvernemental. Grâce à la densité et à la qualité de ses actions, NDH a reçu en 2002 le Prix Droits de l'Homme de la République Française.

Au niveau international, NDH est:

- ♦ membre du Bureau Directeur depuis 1999, du RFDH (Réseau Francophone des Droits de l'Homme) dont le siège est à Strasbourg, ;
- ♦ membre depuis 2003 du Comité Exécutif du RADIF (Réseau Africain contre les Disparitions Forcées) ;
- ♦ membre du très célèbre **International Peace Bureau (IPB)** dont le siège est à Genève, et qui est Prix Nobel de la Paix.

Au niveau National ;

NDH-Cameroun assure la coordination du RENADH (Réseau National des Associations et ONGs des Droits de l'Homme et de la Démocratie).

NDH-Cameroun assure le Secrétariat Permanent de la Plate-Forme de la Société Civile sur la Démocratie

Taille de l'Organisation

Effectif employé :	7 personnes (permanent et semi permanents)
	37 membres consultants associés
Volontaires membres :	3 198 volontaires membres
Couverture du territoire	Tout le Cameroun, siège à Yaoundé Des bureaux régionaux à Douala et Bafoussam

Dans la mise en œuvre de ces activités sur l'ensemble du territoire national, NDH-Cameroun utilise les services des consultants affiliés qui sont aujourd'hui au nombre de 37. NDH-Cameroun accorde une place de choix aux droits civils et politiques. L'orientation stratégique de NDH est définie par un Comité Directeur de 15 membres et la mise en œuvre et le suivi par la Direction Exécutive

2. Quelques travaux effectués dans le passé

Depuis sa création au Cameroun, NDH a réalisé divers travaux dans tous les secteurs des droits humains et de la démocratie. On peut citer entre autres :

- La production de 11 livres (en près de 300 000 exemplaires) d'éducation et de sensibilisation sur la citoyenneté et la démocratie ;
- La production de près d'un million d'affiches et de dépliants d'éducation électorale ;
- La publication de 03 éditions du Guide de l'électeur camerounais ;
- La publication de 02 éditions du Guide de l'Observateur des élections ;
- La production de près de 200 000 affiches et dépliants de prévention de la torture ;
- La production d'un « guide sur les droits des personnes handicapées » ;
- La production du « Guide Enfant et droit » ;
- La production de l'ouvrage didactique « Cameroun, Citoyenneté et Démocratie » ;
- La production du « guide de l'électeur en herbe » Etc.
- Formation de 6300 observateurs des élections ;
- Création du premier observatoire sous-régional des élections en Afrique centrale ;
- Formation de 361 policiers et gendarmes sur la maîtrise de la procédure pénale ;
- Formation de 389 parajuristes ;
- Formation de 26000 jeunes scolaires et universitaires sur la citoyenneté et la démocratie ;
- L'appui à 47 associations locales ;
- Réalisation de 06 études sur les droits de l'Homme ;
- Publication de 11 éditions du journal « Libertés » sur les droits de l'Homme et la démocratie ;
- Appui et assistance à 881 réfugiés et demandeurs d'asile dans le cadre du Programme d'Appui aux Réfugiés (PAR) ;

- Organisation et conduite des missions d'observations lors des différentes consultations organisées au Cameroun depuis 1997 ;
- Appui technique à l'Eglise Catholique (Conférence Episcopale des Evêques du Cameroun) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme chrétien d'observation des élections ;
- Conception et conduite de la phase pilote du projet « Electeurs en Herbe au Cameroun » ;
- Conception et conduite du programme de structuration de la société civile camerounaise ;
- La création du 1^{er} Centre de Documentation et d'Information sur la Démocratie, les Droits de l'Homme et la paix en Afrique Centrale ;
- L'appui à la création de Mandela Center Etc.

3. Subventions et appuis reçus

Pour la mise en œuvre de ces projets et programmes, NDH-Cameroun a reçu des subventions et appuis de formes diverses et de diverses sources telles que :-

- Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ;
- Le Gouvernement de Grande Bretagne ;
- Le Gouvernement de Pays Bas ;
- Le Gouvernement du Canada ;
- L'Union Européenne ;
- Le NED ;
- OSIWA ;
- L'Organisation des Nations Unies ;
- La Fondation Friedrich Ebert.
- ISIS-WICCE
- Fondation les Montagnes
- Nouveaux Droits de l'Homme France

Administration de NDH-Cameroun

L'article 21 des statuts de Nouveaux Droits de l'Homme – Cameroun précise que le Comité Directeur a en charge la gestion des ressources financières et humaines de la structure.

1. Personnel

De 19 en 2006, l'effectif de NDH-Cameroun est passé à 11 en 2008 dont 6 permanents et 5 semi-permanents

Les membres de l'équipe sont les suivants :

Conseil d'administration

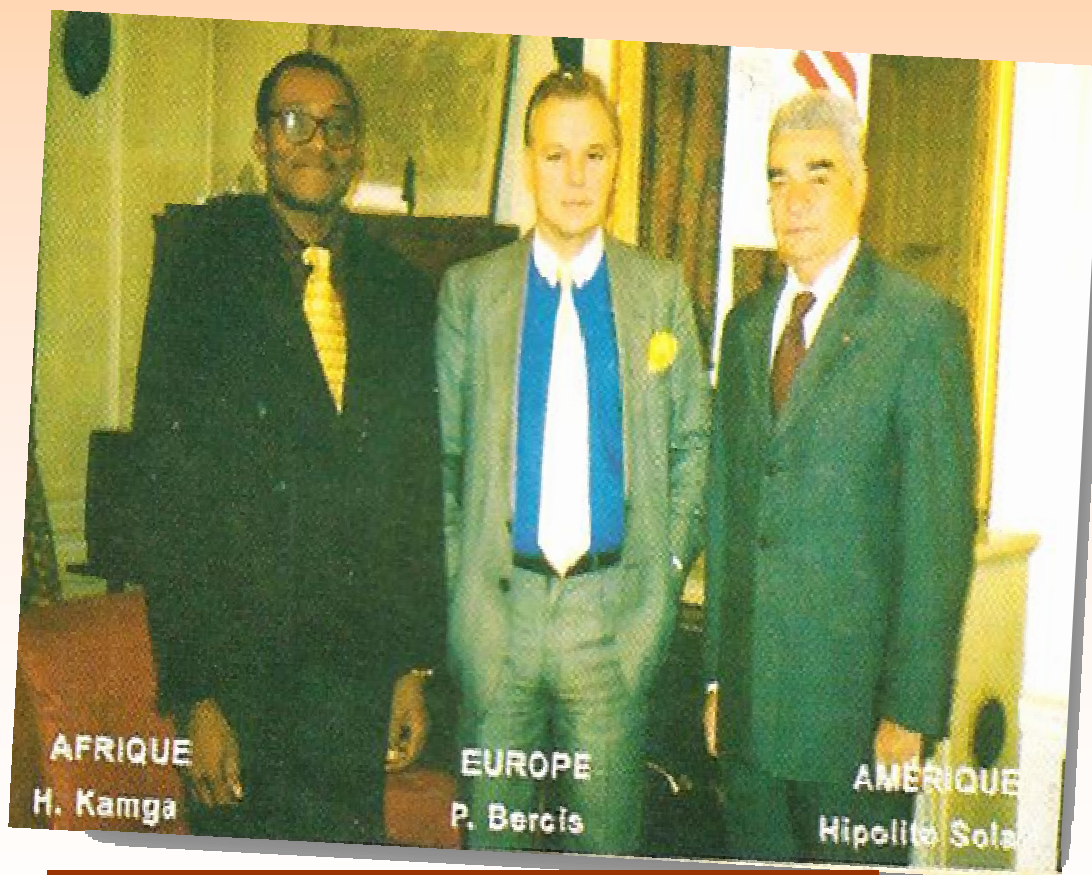
M. Ambroise Faden (Ancien secrétaire général de l'UDEAC)
M. Mbi Djuikom (Avocate, ancien membre du conseil de l'ordre des Avocats)
Dr. Jean Claude Saha (Enseignant à l'université de Ngaoundéré)
Prof. Ondoa Philippe (Médecin)
Prof. Roger Gabriel Nlep (feu) (Enseignant, ancien Recteur)
Hilaire Kamga Tshudjo (Expert des Droits de l'Homme)

Equipe de direction

Dr Tshudjo Kamga Hilaire	Président
Bechon Cyrille Rolande	Responsable des programmes
Youtchou Anne Pélagie	Responsable des finances
Kouo Rose Marie	Chargé de l'Assistance (PAR)
Tegno François	Chauffeur
Taptué Charles Patrice	Responsable du Pool Informatique
Ngambé Oumarou	Chargé des relations publiques
Massa Kom Adelaïde	Responsable administratif bureau Ouest
Tamko Emmanuel	Comptable associé
Lienou Komguem Valérie	Directrice de la polyclinique juridique
Naoussi Brice	Agent de Liaison

Consultants permanents associés

M . Djomkam Pierre, Enseignant de Marketing
M. Nokam Edmond, ancien responsable des P et T à la Retraite
M.Tanefo Victor (Commissaire Divisionnaire)
M.Chyang Alexis (Commissaire divisionnaire)
Me Tchudjo Christophe (Avocat)
M. Mbeula Louis Marie (Magistrat)
Me Domche Samuel (huissier de justice)
Prof Momo Bernard (Enseignant)
Prof Tsigoufack Léon Charles
Me Kadje Victor



LA TRICONTINENTALE DE NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME



Première Partie : RAPPORT NARRATIF

ACTIONS REALISEES EN 2007

PROGRAMME CARAVANE DE LA DEMOCRATIE

ACTION 1- PROJET SEDUCCEL (1) : SENSIBILISATION ET EDUCATION ELECTORALE 2007

La démocratie se manifeste par la tenue d'élections libres, justes, transparentes et à forte participation populaire. Or, cette problématique électorale a depuis quelques années plombé de manière significative l'expression du droit électoral des citoyens camerounais. Il s'agit donc là d'un problème sérieux à adresser.

L'éducation et la sensibilisation apparaissent comme les principales armes capables de réduire à grande échelle la fraude électorale et de concourir à l'organisation d'élections plus crédibles – moins contestées.

Le projet SEDUCCEL 2007 est né de l'expérience accumulé par NDH-Cameroun et ses partenaires depuis près de 10 ans dans la gestion des élections en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

A. Objectifs du projet SEDUCCEL

Objectif global

De manière générale, le projet SEDUCCEL visait à promouvoir les droits civiques et politiques à travers des élections libres, justes et à forte participation populaire.

Il devrait aussi permettre d'aboutir à un changement de comportement des citoyens qui cesseront de croire que les élections, c'est l'affaire des autres ; ce qui conduira non seulement à une participation massive aux élections, mais aussi à la dénonciation sans crainte des cas de fraude.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le projet SEDUCCEL visait à :

- ⇒ Permettre aux électeurs potentiels et aux futurs électeurs des zones cibles de reprendre confiance au processus électoral camerounais en participant aux élections ;
- ⇒ Amener le maximum d'électeurs potentiels à s'inscrire sur les listes électorales et à exiger leurs cartes d'électeurs ;
- ⇒ Œuvrer pour la réduction des fraudes électorales lors des consultations électorales au Cameroun ;
- ⇒ Faire connaître le Code électoral.

B. Activités menées

Deux activités principales ont été réalisées dans le cadre de ce projet :

- Conception et édition des documents de sensibilisation ;
- Organisation d'une caravane de sensibilisation.

1. Conception et édition des documents de sensibilisation

Ces documents sont au nombre de 04 :

a) Le calendrier de poche : format A6, 02 faces en quadrichromie sur papier glacé 300 g a été produit en 10 000 exemplaires.

b) Le calendrier mural (l'affiche) : un calendrier affiche de format A3 en quadrichromie sur papier glacé 200 g a été produit en 5000 exemplaires (bilingue).

c) La bande dessinée « Les Aventures de Fatou » : « Fais koi, fais koi, je vais m'inscrire ! ». L'édition de cette brochure a été essentiellement consacrée à la période préélectorale relative à l'inscription sur les listes électorales.

d) La bande dessinée « Les Techniques de fraude électorale » 3ème édition : il s'agit d'une brochure dans laquelle les fraudes que l'on observe régulièrement sont recensées, ainsi que les solutions pour y faire face.

2. La caravane de sensibilisation

Trois provinces ont été couvertes dans cette phase de la Caravane de sensibilisation. Il s'agit des provinces de



l'Ouest, du Nord-ouest et du Littoral.

Ce volet constituait une opération de renforcement de la lisibilité de l'action de sensibilisation dans les localités concernées par le projet. Il s'est agi de réaliser les actions suivantes :

- ≈ le déploiement de l'équipe du projet dans les trois provinces pilotes ;
- ≈ La mobilisation de 108 volontaires
- ≈ l'affichage des messages et la distribution des documents dans les différentes localités ;
- ≈ l'organisation de trois conférences de lancement et de présentation des documents dans les villes de Yaoundé, de Douala et de Bafoussam

Résultats obtenus

Cette opération a permis de constituer des unités spécialisées dénommées commissariats civils de la démocratie dans les différentes villes ;

Le renforcement des capacités des citoyens observés à travers l'engouement des populations à l'endroit des ouvrages produits ;

L'intérêt des citoyens sur les réformes électorales et sur les futures élections ;

L'appropriation de l'opération SEDUCCEL par les médias.

ACTION 2- PROGRAMME DE FORMATION SUR LA PROCEDURE PENALE

A la suite des batailles des Ongs, des avocats, et surtout grâce à la campagne à succès menée par NDH-Cameroun sur la prévention de la torture, le Parlement camerounais a adopté lors de sa session de juin 2005, un Code uniforme appelé Code de Procédure Pénale.

Ce texte qui marque une véritable révolution dans le champ de protection des libertés individuelles est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Son application a bousculé les habitudes et pourrait entraîner dans certains cas des crises relationnelles dans la société camerounaise pendant un certain temps si les différents protagonistes appelés à le manipuler ne suivent pas un recyclage et un remodelage des comportements. D'où l'importance du projet « Campus Droits de l'Homme 2007 ».

A. Objectifs

Le Campus avait pour objectif de fournir aux participants les outils pédagogiques nécessaires permettant de mieux :

- protéger les droits fondamentaux et les libertés ou mieux le noyau dur des droits de l'Homme ;
- protéger la liberté d'aller et de venir ;
- promouvoir les droits humains reconnus aux citoyens et aux justiciables ;
- renforcer la maîtrise du Code de procédure pénale par le personnel judiciaire et les autres intervenants dans le procès pénal.

B. Activités réalisées

Deux principales activités ont été réalisées dans le cadre de ce projet :

- Annotation du Code de Procédure Pénale
- Organisation de la session de formation

1. L'annotation du Code de Procédure Pénale

Une équipe d'experts a été mobilisée pour

procéder à une annotation du code de procédure pénale. Leurs travaux ont débouché sur l'organisation d'un atelier de validation qui a regroupé 35 experts issus d'horizons divers. Après la validation de ce document, nous avons procédé à sa duplication en 500 exemplaires.

2. L'organisation de la session de formation intensive

Le « Campus droits de l'Homme 2007 » est une session certifiante de formation des formateurs qui s'est déroulée à Douala pendant 08 jours.

Il s'est agi au cours de cette session, de réunir 55 participants (dont 15 boursiers) dans un campus de l'université de Douala, pour une appropriation totale de cet instrument ô combien hermétique et complexe dans la perspective d'un meilleur respect des droits de l'Homme.

Cette session était l'occasion pour une dizaine d'experts de haut niveau de passer en revue tous les aspects de ce texte et de situer son évolution dans le contexte du progrès du droit international à l'ère de la mondialisation.

Les experts ayant intervenu dans cet exercice sont :

- M. Louis Marie Mbeula, Magistrat, Juge d'Instruction au Tribunal de Grande Instance du Wouri ;
- M. Etienne Taneke, Magistrat, Chargé d'étude au Minjus ;
- Me Victor Kadje, Avocat ;
- M. Honoré Cheyap, Avocat ;
- M. André Fonou, magistrat, Chargé d'études au Minjus ;
- Dr Hilaire Kamga, expert des droits de l'Homme

C. Résultats obtenus

Un pool de spécialistes du code de procédure pénal a été constitué.

L'on a observé une baisse significative des violations des droits de l'Homme dans les unités de police tenues par les diplômés du Campus Droits de l'Homme.

C'est dans ce contexte que NDH-Cameroun,



ACTION 3- PROJET FORMATION DES PARAJURISTES CAMEROUNAIS

Au Cameroun, comme dans les autres pays d'Afrique au sud du Sahara, on a relevé depuis une décennie, une avancée en matière de défense de ses droits et les gouvernements ont d'ailleurs affiché leurs bonnes volontés en créant ici et là des comités chargés d'élaborer et de faciliter l'application de concepts et stratégies réalistes et pertinents susceptibles de prévenir, de gérer et ou de dénoncer les violations des droits et libertés des citoyens et pouvoir régler les conflits nés de ces violations. L'un des outils mis à contribution reste incontestablement la communication, la formation, l'éducation et la sensibilisation autour des droits de l'Homme.

C'est dans ce contexte que NDH-Cameroun, réalisant l'urgence de la situation et conscient que la violation des droits de l'Homme ne découle pas seulement d'une gestion publique ou de systèmes sociopolitiques dysfonctionnels qui nient et répriment la satisfaction des besoins ontologiques des populations, a opté pour l'instauration d'un cadre de dialogue qui devrait aider les populations à réprover la méfiance longtemps entretenue à l'égard des institutions chargées de protéger et de défendre leurs droits et les aider non seulement à faire le lien entre les réalités quotidiennes et le droit, mais aussi à conquérir, en toute sérénité, des nouveaux espaces de droits. Le **Projet «Formation des Parajuristes»**, consacre cette aspiration.

A)- Objectifs

Le Projet «Formation des Parajuristes» envisage une transformation, non seulement de la perception qu'a les populations d'un droit qu'elles ressentent comme imposé et inaccessible, mais également de la perception de la réalité quotidienne de ces populations à partir d'une conquête de la production du droit.

B)- Activités réalisées

Ce projet était constitué des trois composantes suivantes réalisées pour certaines en 2006.

- Formation des formateurs de parajuristes
Cette formation s'est déroulée dans plusieurs localités. Bafoussam, Douala, Bamenda, Yaoundé et Bandjoun
- Sensibilisation des populations et des responsables de communautés
- Mise en place d'une vigie permanente pour les victimes de violations des droits de l'Homme ; il s'agit des Comités Provinciaux de prévention de la torture.

1. **Le Guide du Parajuriste intitulé « Guide du Justiciable »**

C'est un document de 112 pages qui a été imprimé en 5000 exemplaires. Quelques mois après sa sortie, cette brochure s'est présentée comme un déterminant fondamental du succès du projet. Nous avons procédé à sa traduction afin de nous doter d'une version anglaise.

Ce document a été distribué sur l'ensemble du territoire national à travers les parajuristes formés et issus des arrondissements du Cameroun.



C)- Résultats obtenus

Par rapport aux objectifs du projet de manière spécifique, l'on a noté, pour les zones où les formations se sont effectivement déroulées :

- une nette amélioration des connaissances initiales des bénéficiaires directs et leur maîtrise des outils méthodologiques et pédagogiques en matière de droits humains ;
- l'existence de catégories de personnes au sein des différentes communautés qui s'engagent à promouvoir la création de la mise en place d'un environnement favorable au développement d'une véritable société démocratique soucieuse de la protection des droits de l'Homme ;
- un réel renforcement des capacités des organisations impliquées dans le projet.
- La constitution des unités permanentes de prévention de la torture dénommée « CPPT- Comité provinciaux de Prévention de la Torture)

ACTION 4– FORUM SOUS REGIONAL SUR LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE

A- Introduction

Dans le cadre de son programme « Démocratie », Nouveaux Droits de l'Homme, en collaboration avec Solutions Cameroun, a mené une étude approfondie de l'évolution démocratique dans les pays de la sous-région Afrique Centrale. Cette étude a permis de constater d'une part, que la démocratie dans la sous-région Afrique Centrale souffrait de beaucoup d'entorses, et d'autre part que la situation des pays comme le Cameroun et le Gabon qui se préparent pour l'alternance méritait une attention particulière.

Dans cette optique et dans la perspective de la mise en application des recommandations de cette étude, NDH-Cameroun et Solutions Cameroun ont élaboré un projet dénommé « Forum sur la Démocratie en Afrique Centrale » qui a été favorablement accueilli par la Fondation Nationale pour la Démocratie et qui a accepté de le financer.

Il s'agissait dans ce projet, de réunir des leaders de la société civile des sous-régions de l'Afrique pour partager, discuter et échanger sur l'état de la démocratie dans leurs pays respectifs et identifier les défis à relever ; les leaders de la société civile des pays comme l'Afrique du Sud, le Bénin, le Mali et le Sénégal étaient conviés aux travaux du Forum dès lors qu'ils étaient issus de pays de transitions réussies et où la société civile a joué un rôle central.

B- Objectifs

1. Objectif général

De manière générale, le Forum sous-régional permettra de créer des conditions pour une Alternance au Pouvoir en paix dans les pays de la Sous-région à travers une réelle implication d'une société civile plus dynamique, plus participative et surtout mieux organisée et déterminée à travailler en synergie en Afrique Centrale.

2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, ce projet vise à :

- Permettre un échange intensif sur les expériences, concepts, approches des participants en matière d'appui au processus démocratique ;
- Développer une connaissance globale et surtout concise des crises politiques et des conflits, et surtout de leurs origines, dans la région CEEAC et CEDEAO ;
- Evaluer les processus démocratiques en cours dans les pays cibles depuis le retour au multipartisme jusqu'à nos jours,

- et échanger sur les failles et les atouts des systèmes électoraux dans les pays de la sous-région ;

- Evaluer différentes initiatives de coopération et de travail en réseau des acteurs de la Société Civile dans le domaine des élections et de la Démocratie ;
- Discuter des stratégies pour la promotion de la démocratie et la consolidation de la paix en Afrique Centrale et renforcer la capacité de réflexion stratégique des participants ;
- Renforcer la collaboration entre les organisations de la société civile, tant à l'échelle nationale que sous-régionale et régionale, initier des coopérations régionales autour des questions de démocratie et de stabilité, bref initier les fondamentaux pour asseoir une dynamique visant à éviter l'instabilité dans le processus d'alternance au sommet de l'Etat dans les pays de la Sous-région.

C- Activités réalisées

Trois principales activités étaient prévues dans le cadre de ce projet. Ces activités sont :

1- Organisation d'un forum sous-régional sur le thème « *Processus démocratique et Construction d'une paix durable dans les pays de la Sous-région : Booster l'Alternance au Cameroun et au Gabon* ».

2- Mise en place d'une Coalition pour la Démocratie en Afrique Centrale ;

3- Production d'un document de référence sur la thématique de l'Atelier.

1. La préparation, l'organisation et la tenue du Forum Afrique Centrale

La réalisation de cette activité a connu plusieurs volets que nous avons élaborés pour la réussite du projet.

a) Les partenaires

Des partenariats divers ont été sollicités pour la mise en œuvre du projet Forum Afrique Centrale et s'y sont engagés. Il s'agit de la collaboration de certaines organisations de la société civile, du partenariat institutionnel et du partenariat gouvernemental.

☺ La collaboration

Dans l'optique d'impliquer, pour une participation effective et une lisibilité réelle du Forum Afrique Centrale sur la démocratie, la collaboration des organisations de droits de l'Homme et de démocratie de notoriété établie a été sollicitée et obtenue.

Il s'agit de :

- Pour le Cameroun, des organisations Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun, Conscience Africaine et All Women Together ;
- Pour le Congo Brazza, de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme.

Une franche collaboration a été entretenue avec ces structures pour la réussite du lobbying et de la participation d'abord, et ensuite de la gestion de certains aspects logistiques liés au Forum.

☺ *Le partenariat institutionnel*

L'adhésion du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à travers Centre sous-régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale a donné au projet Forum Afrique Centrale, un poids et une visibilité incontestable au niveau de la sous-région. A travers ce partenariat, le Centre a accepté d'abriter tous les travaux du Forum en mettant à la disposition du projet sa somptueuse salle de conférence. Ce partenariat s'est aussi traduit par la participation aux travaux d'un expert du Centre des Nations Unies (voir communication en annexe).

☺ *Le partenariat gouvernemental*

Le Gouvernement camerounais à travers son ministère des Affaires étrangères a été sollicité pour des facilitations relatives à l'entrée des participants externes au Cameroun. Ce partenariat s'est manifesté par la facilitation de l'obtention des visas d'entrée sur le territoire camerounais de tous les participants étrangers.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Cameroun dont l'accord de principe a été obtenu n'a malheureusement pas été présent à la cérémonie d'ouverture à cause du retour du Président de la République ce même jour et pour lequel il était obligé de se rendre à l'aéroport comme de tradition dans notre pays.

b) Les participants

Les participants au Forum sont venus des pays suivants : Côte d'Ivoire, Bénin, Gabon, Tchad, RCA,

Congo, RDC, Lybie, Sénégal, Afrique du Sud, Cameroun

c) Les communications /interventions

Pendant trois jours, dans la salle de conférence du Centre des Nations Unies pour les Droits de la Démocratie, les communications et les interventions se sont succédées sous la modération des participants choisis de façon unanime le matin pour les sessions de la matinée et dans l'après midi pour les sessions du soir.

d) Les travaux en ateliers

Les participants ont été répartis dans trois (03) ateliers. Ces ateliers ont servi de cadre pour l'élaboration des recommandations concrètes suivant le thème alloué à chacun des ateliers.

Les comptes rendus de ces ateliers ont été largement discutés et ont servi de base pour l'élaboration de recommandations finales.

2. La création de la Coalition Afrique Centrale



Les experts des différents pays présents au Forum de Yaoundé ont adopté, à la suite des travaux, des textes organiques de la Coalition Afrique Centrale pour la Démocratie.

Il s'agit dans le cadre de cette Coalition, de l'engagement de tous les membres à la mobilisation et aux actions collectives chaque fois que les organisations membre de la Coalition dénonceront des actes d'entrave au processus démocratique. Les OSC membres de la Coalition pourront alors, au niveau international initier et participer aux campagnes de lobbying et d'action en faveur du processus démocratique dans le pays concerné. Cette Coalition utilisera Internet pour garder le contact et travailler ensemble.

Le Comité de suivi et d'action est un bureau de 5 personnes chargées de veiller sur le plan technique à la fonctionnalité permanente de la Coalition.

Résultats obtenus

L'atelier international de Yaoundé a été un succès éclatant. Le principal résultat aura été surtout la création de la Coalition Afrique Centrale et Occidentale pour la démocratie d'une part, et d'autre part la densité des communications et la pertinence des échanges qui ont eu lieu pendant cette rencontre internationale. Grâce à ces communications et échanges, le livre blanc sur la démocratie a été sereinement réalisé.

Conclusion

Le Forum Afrique Centrale sur la Démocratie a été une initiative très déterminante pour le sort de la démocratie dans la sous-région en général et au Cameroun en particulier.



ACTION 5- PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE CAMEROUNAISE

Premier Forum National de la Société Civile Camerounaise sur la Démocratie

A) Sommaire

Le projet **Renforcement des Capacités de la Société Civile Camerounaise** vise effectivement à renforcer les capacités de la Société Civile d'une part, et d'autre part, à promouvoir une culture démocratique plus avérée des citoyens camerounais dans la perspective des futures élections et partant de l'alternance au pouvoir attendue au Cameroun en 2011.

Il s'agit plus particulièrement à travers ce projet, de créer les conditions pour une synergie véritablement opérationnelle entre les acteurs de la Société Civile, afin que ceux-ci puissent coordonner leurs efforts dans le chantier de la promotion de la démocratie. Bref, il s'agit de permettre l'émergence d'une Société Civile efficace, qui joue pleinement son rôle d'interface entre les populations et les dirigeants.

Le Projet devait permettre de réaliser des activités suivantes :

- Créer un site Internet de la Société Civile (SC) sur les élections et la démocratie ;
- Editer des affiches et dépliants pour inviter les citoyens à s'approprier le site Internet;
- Organiser un Forum National des acteurs de la Société Civile camerounaise ;
- Organiser deux (02) conférences de presse pour permettre aux médias de s'approprier le site internet afin de mieux l'expliquer aux citoyens dans toutes les provinces du Cameroun.

b) Objectifs spécifiques

- Faire une étude diagnostique de la situation démocratique du Cameroun de 1990 à 2007 ;
- Elaborer un plan d'action de la Société Civile pour la période pré-Alternance allant de 2008 à 2011 ;
- Créer les conditions pour un travail en synergie des différents acteurs de la société civile (renforcement de la Plate-forme de la Société Civile) ;
- Permettre à la société civile camerounaise de capitaliser l'expérience des pays ayant connu une alternance au pouvoir dans la paix.
- Offrir à travers internet un cadre permanent d'action et d'échange aux acteurs de la Société Civile Camerounaise;

- Œuvrer pour des élections libres, transparentes et à forte participation populaire.

c) Résultats escomptés

A travers un site Internet et un bureau unique, les OSC travaillent désormais en synergie et en coopération ;

1. Un document de référence sur la situation de la démocratie et ses perspectives au Cameroun et en Afrique Centrale est publié ;
2. Un plan d'action triennal de la SC sur la promotion de la démocratie et la paix en période pré-alternance est élaboré ;
3. Un site internet fédérateur pour la Société Civile, exclusivement consacré aux questions de démocratie est mis en ligne.

d) Activités du projet

Le projet « **Renforcement des Capacités des OSC camerounaises** » s'articulera autour :

- De la création et de la gestion permanente d'un site internet spécialisé sur la question de démocratie ;
- De l'organisation d'un Forum National de la Société Civile Camerounaise ;
- De l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur les atouts du projet ;
- De la mise en place d'un véritable dispositif de veille du processus démocratique.

1 –Site

Internet

Dès le 01 novembre 2007 la version expérimentale de ce site a été placée en ligne en même temps que les deux groupes de discussion destinés à faciliter les débats entre les principaux acteurs de la société civile camerounaise.

Le Forum des Organisations de la Société Civile

Dès le 01 août 2007, le processus d'organisation de l'Atelier National a démarré. Les appels à manifestation d'intérêt ont été lancés à l'endroit de toutes les ONGs crédibles de droits de l'Homme afin de susciter leur

candidature pour rejoindre la Plate-forme de la Société Civile.

Les associations citoyennes issues des 10 provinces du Cameroun ont répondu présent à cet appel. Au 30 septembre 2007, 137 organisations avaient soumises leurs candidatures. Finalement, nous avons retenu 78 organisations venant de toutes les provinces du Cameroun.

Sur un tout autre plan, NDH a pu mobiliser les intervenants qui ont fait des communications thématiques lors de l'Atelier. Pour assurer une bonne réussite de cet évènement, deux sites ont été réquisitionnés. L'Hôtel Peninsula de Bonamoussadi pour les activités officielles et publiques et le Centre Spirituel de Bonamoussadi pour abriter l'Atelier de renforcement des capacités de la Société Civile Camerounaise. Tous les participants ont donc pu rester dans un endroit isolé et approprié pendant toute la durée de cette activité.

Ce Forum s'est donc déroulé à Douala pendant 03 jours (25-27 octobre 2007) .

Les principaux acteurs camerounais impliqués dans les questions de démocratie ont répondu présent à cet appel.

Les participants à ce Forum étaient des associations citoyennes issues des 10 provinces du



Cameroun. Les principaux groupes qui ont fourni les participants sont :

- Les associations de droits de l'Homme : 52
- Les associations religieuses : 08
- Les organisations syndicales : 05
- Les associations des médias ; 03
- Les associations de jeunesse : 18
- Les associations de femmes : 07

Au total 11 experts nationaux et 3 experts internationaux ; il s'agissait tous des experts en matière de droits de l'Homme et de démocratie.

Ce Forum qui s'est déroulé simultanément au

Peninsula Hôtel et au Centre Spirituel de Bonamoussadi a été largement couvert par les radios et les télévisions camerounaises en dehors de la CRTV qui est la Chaîne étatique.

En marge des activités du Forum, une foire des initiatives de la SC en matière de droits de l'Homme et de démocratie s'est tenue pendant les 3 jours des travaux. Il question ici pour toutes les organisations présentes, d'exposer tous les travaux déjà réalisés ou en cours de réalisation dans le domaine.

A l'issu de ce Forum, un document de référence a été édité sous le nom de « Plan d'action national des OSCC en matière de démocratie et de droits de l'Homme ».

Résultats obtenus dans le cadre de ce projet

Le premier Forum national de la Société civile a permis d'obtenir des résultats très importants au delà même des attentes de NDH-Cameroun. En effet,

- La « Déclaration de Bonamoussadi » qui a été adoptée et éditée en 5000 exemplaires. Il s'agit d'un document de référence analysant la situation sociopolitique, économique du Cameroun ; qui fait non seulement des constats mais aussi et surtout des suggestions au Gouvernement du Cameroun

- le deuxième résultat le plus significatif est le renforcement de la Structuration de la Société Civile. En effet, les acteurs de la Société Civile ont décidé de travailler pendant les trois prochaines années dans le cadre d'une Coopération permanente : la Plate-forme de la Société Civile pour la Démocratie s'est renforcée avec un effectif de 78 associations affiliées et 55 en voie d'intégration. Un exécutif de la Plate-forme a été constitué. Une synergie opérationnelle est créée entre les Organisations de la Société Civile camerounaise ;

- Un plan d'action national de la Société Civile Camerounaise en matière de promotion de la démocratie et de la paix pendant les trois prochaines années est élaboré et adopté. Ce document de base se décline en 11 points fondamentaux ;

- Un site internet fédérateur et deux foras de discussion permettent aujourd'hui à la société civile de mieux travailler en synergie permanente.

Conclusion

Le projet Renforcement de capacités de la Société Civile a été l'un des projets à fort impact réalisé par NDH-Cameroun depuis une dizaine d'années. Bien que la chute vertigineuse du dollar n'a pas permis de réaliser certaines activités comme initialement envisagées, nous avons quand même conduit toutes les articulations de notre programme en y insérant d'ailleurs d'autres actions complémentaires jugées nécessaires pour la pleine réalisation du but du projet.

Le grand challenge est aujourd'hui de pouvoir mobiliser les ressources pour mettre en œuvre le Plan d'action et par conséquent maintenir cette dynamique. En priorité, la pérennité de l'engouement dépendra de notre capacité à soutenir le site web, à doter la Plate-forme d'un local et surtout à mettre en œuvre le Projet des « Commissariats Civils de la Démocratie ».



ACTION 6- PROJET ELECTEURS EN HERBE CAMEROUN

Une étude réalisée par l'Institut Futur'Afrique en mars 2007 montre que seulement 12% des jeunes âgés de 20 à 35 ans sont inscrits sur les listes électorales. La même étude montre que sur les jeunes élèves et étudiants âgés entre 16 et 19 ans en mars 2007, seulement 3% sont intéressés par la question électorale. Or, ces jeunes seront en 2011 des électeurs et leurs voix compteront pour déterminer le sens de l'Alternance attendue au sommet de l'Etat dès lors que la majorité électorale au Cameroun est fixée à 20 ans. Il est donc urgent de résoudre ce problème de désintéressement des jeunes au processus électoral pour éviter que le processus démocratique ne connaisse un coup sérieux en termes d'entraves en 2011. C'est cela qui justifie l'intérêt du « Projet Electeurs en Herbe ».

A- Objectif

Objectif général: Il s'agit par ce projet, d'amener le maximum de jeunes électeurs et futurs électeurs à s'approprier le processus électoral camerounais et ses enjeux en s'inscrivant massivement sur les listes électorales et en assumant leur responsabilité citoyenne et leur éventuel leadership en temps opportun.

Objectifs spécifiques: De manière spécifique, le projet Electeurs en Herbe :

- Vise à accroître la participation électorale au Cameroun à travers un engagement accru des électeurs jeunes. Il s'agit notamment de sensibiliser et de familiariser les élèves du secondaire et du supérieur au processus électoral camerounais, aux institutions politiques ainsi qu'aux rôles que peuvent jouer les citoyens et citoyennes dans la démocratie camerounaise ;
- Permettra, à travers une bonne maîtrise du processus électoral, d'avoir une nouvelle génération d'environ 20 000 jeunes camerounais maîtrisant le processus électoral et déterminés à jouer chacun son rôle pendant la période de l'Alternance attendue ;
- Contribuera, à travers la formation et la participation au processus électoral, à la construction du leadership fondé sur les enjeux de la démocratie en milieu jeune, notamment en offrant l'occasion unique pour les élèves de structurer leurs opinions, de développer leur esprit critique et de participer à un débat public.

B- Activités réalisées

Trois grandes activités ont été menées dans le cadre du Projet « *Electeurs en Herbe* ». Il s'agit de :

Production de documents et construction du site Internet ;

- Un guide pour les élections scolaires ;
- Le dépliant de présentation du programme ;
- Les bulletins de vote ;
- Les fiches de dépouillement ;
- Les cartes d'électeurs et le calendrier 2008.
- construction du site Internet

Encadrement et supervision du processus électoral dans 12 établissements pilotes ;

C-Résultats obtenus

Un pool de 26 jeunes s'est effectivement constitué:

- 14 610 jeunes ont compris la pratique électorale et les enjeux de la démocratie

- Les jeunes, bien qu'engagés à s'inscrire n'ont pas encore pu le faire du fait des entorses de l'administration qui n'ouvre pas encore les listes pour inscription

- Un pool de 26 jeunes constitué de la Promotion « Barack Obama » constitue un embryon de leadership.

- 33 établissements scolaires et 2 établissements du supérieur sont engagés dans le projet « Electeurs en Herbe Cameroun »

✧ Un forum de discussion a été créé mais n'est pas très utilisé.

ACTION 7- Mission d'observation des élections couplées de 2007.

Fidèle à sa tradition, Nouveaux Droits de l'Homme s'est investi dans l'observation des élections couplées de Juillet 2007.

Dans un premier temps nous avons formé 180 observateurs dans les localités de Douala, Bafoussam et Yaoundé.

Ensuite ces observateurs ont été déployés sur le terrain 10 jours avant les élections et ont poursuivi leur travail jusqu'à la proclamation des résultats dans les localités où ils étaient en mission d'observation.

A la suite de cette mission un rapport général d'observation a été publié par Nouveaux Droits de l'Homme.

ACTION 8- PROJET DE PROMOTION D'UN DROIT ÉLECTORAL PLUS ADÉQUAT À LA DÉMOCRATIE

Organisation d'un Thé Citoyen sur la « Problématique du droit électoral au Cameroun » : ELECAM en question

De nombreuses personnalités politiques, journalistes, membres d'organisations nationales et internationales se sont réunies autour du thé citoyen organisé le jeudi 19 juin 2008 à partir de 16h00 par l'ONG Nouveaux Droits de l'Homme-Cameroun au cours duquel le président de la structure, le Docteur Hilaire KAMGA a donné une conférence destinée à informer l'opinion sur les différents aspects de la structure en gestation qu'est ELECAM qu'il considère comme une construction de façade en régression par rapport au précédent ONEL. Il s'agissait pour lui de démontrer comment ELECAM constitue une menace pour l'alternance dans la paix et par les urnes au Cameroun.

Accueil

Les invités, issus des milieux syndicaux, associatifs, religieux, universitaires, médiatiques et diplomatiques ont répondu nombreux à l'invitation de NDH-Cameroun. En attendant le démarrage des travaux, ils ont bénéficié de projection d'un film retraçant les différentes actions menées par l'association au cours de ces derniers mois. L'accueil a été assurée par une équipe d'hôtesse de NDH.

La conférence

La conférence a démarré par le mot de bienvenue de Madame Cyrille Rolande Béchon qui, au nom de toute l'équipe de NDH-CAMEROUN, a souhaité la bienvenue à tous les citoyens et les a remercié de leur présence à cet événement désormais devenu une tradition. Elle a ensuite présenté le programme du thé citoyen, auquel figurait une conférence sur l'inadaptabilité de la future structure ELECAM. Le principal orateur, le citoyen Hilaire KAMGA a présenté un exposé principal suivi d'un débat modéré par Benjamin FOUA EFFA, l'ancien chef de la chaîne de la RTS.

Il en ressort de cette communication que c'est le déficit démocratique largement à l'origine du désintéressement des Camerounais à la sincérité du processus électoral qui a motivé la communauté internationale et le président Paul BIYA à introduire des mutations significatives dans le processus électoral. C'est en 1986 que Paul BIYA avait accepté d'en finir avec l'opacité en adhérant au principe du multipartisme. Mais multipartisme ne signifie pas nécessairement transparence. Depuis lors, le Cameroun s'est engagé sur la voie de la recherche d'une organisation institutionnelle capable de gérer le processus électoral et d'en assurer l'intégrité. Toutefois, le dialogue entre l'opposition et le régime en place peine à être serein comme le démontre l'exemple de l'ONEL, instituée en décembre 2000, 10 années après le début de la contestation du code électoral par l'opposition. C'est en opposition à cette défaillance de l'ONEL et à son échec complet que s'est construite la légitimité d'ELECAM. Pourtant le docteur KAMGA a tenu à préciser que même les conditions de naissance de cette institution et la loi de 2006, n'ont été qu'escroquerie et abus du peuple. En effet, il estime qu'une stratégie bien huilée a été mise en place dès l'introduction du projet de loi en décembre 2006 veillant à empêcher tout débat au fond. Ceci s'est traduit notamment par outrepassement de l'exigence de consultation de la société civile et des partis politiques. Il met également en lumière le mystère qui entoure le silence des partis politiques, pourtant les premiers bénéficiaires d'un système électoral crédible. Et même après une campagne de lobbying significative, tous les regards semblent tournés vers ces 12 membres, supposés être la clé de l'indépendance de l'organe. Or, comme le docteur l'a rigoureusement démontré dans le corps de son développement, ce mutisme quant à la réelle répartition des pouvoirs au sein d'ELECAM dénote un certain complot de la part des leaders d'opinion sur la démocratie et plus particulièrement l'alternance.

Les enjeux que représentent ELECAM, cruciaux puisque l'exercice sincère de la démocratie amènera l'alternance, ne doivent pas être pervertis par l'instauration d'une structure fantôme et malléable au gré du parti au pouvoir. Son indépendance doit absolument être assurée. C'est ainsi que dans une perspective constructive, le docteur KAMGA a décortiqué le fonctionnement de l'institution pour mettre en évidence ses insuffisances et pour enfin proposer des solutions concrètes d'amendement du projet de loi.

ELECAM présente nombres de défauts mais le citoyen Hilaire KAMGA regrette particulièrement que sous une façade d'indépendance, le conseil électoral soit la marionnette du DGE.

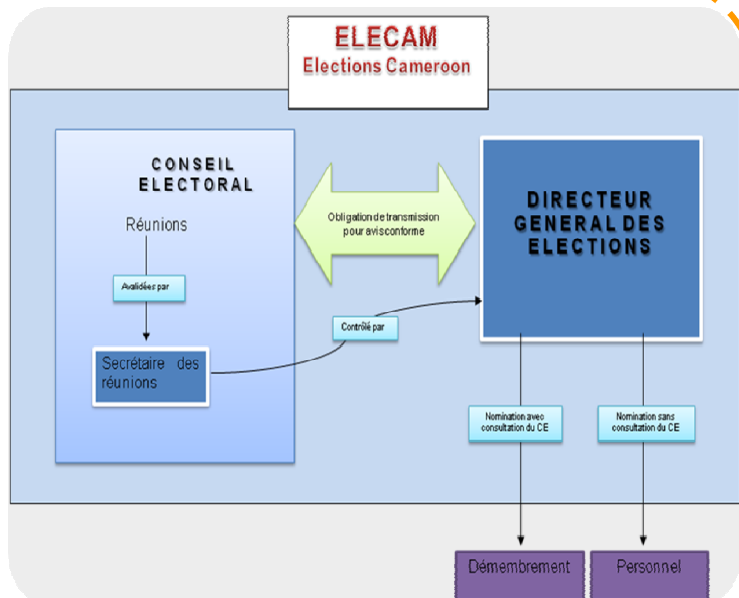
Le débat animé qui a fait suite à la conférence est la preuve que ELECAM est aujourd'hui un sujet politique majeur.

Débat

Au terme d'un débat fructueux, membres de l'assistance comme conférencier et modérateur ont respectivement affiné leur vision de l'institution en gestation. Sans chercher à niveler les points de vue, le docteur a répondu aux questions et remarques de ses invités. Certains ont estimé qu'ELECAM devait être loué dans une perspective fonctionnaliste. Le seul avènement d'un tel organe est pour eux une réussite et une avancée majeure; ce à quoi a répondu le président de NDH que peut importe pour lui l'importance de la création d'une telle institution, si son fonctionnement est vicié, cela pervertit sa nature même. Trop longtemps désiré, le peuple camerounais ne se contentera pas d'une coquille vide mise sur le devant de la scène par un gouvernement qui se moque de son peuple. L'opinion n'est pas dupe.

Thé & conclusion

C'est suite à cette évocation d'un peuple pacifique mais non passif que la conférence a finalement pris fin, laissant place à l'interview du docteur Kamga mais également de ses illustres invités. Les échanges se sont ensuite poursuivis dans la cour intérieure des locaux de NDH-Cameroun où l'équipe avait préparé une délicieuse collation, accompagné de désaltérants divers. Les convives se sont séparés, repus du corps mais l'esprit aiguisé. Cette nouvelle édition du thé citoyen a été un réel succès.



ACTION 9- Projet ELECAM-NEW

FICHE DE PROJET

Titre de Projet : Projet ELECAM-NEW

Dénomination complète : Projet de "Proposition d'amendement de la Loi portant création de ELECAM

But : contribuer à l'amélioration des lois électorales au Cameroun en vue d'une réelle modernisation de la démocratie camerounaise

Résultats attendus : aboutir à l'adoption d'un amendement de la loi sur ELECAM

Proposé par la société civile au Chef de l'Etat et adopté par le Parlement du Cameroun

Exposé des Motifs

Le président de la République, en décidant de la création d'ELECAM l'organe chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire à travers un Conseil Electoral (CE) et une Direction Générale des Elections (DGE), avait souhaité après l'expérience de l'Observatoire National des Elections (ONEL), mettre en place un organisme capable d'œuvrer véritablement « pour la consolidation de la démocratie camerounaise, à travers notamment la recherche de l'amélioration continue de notre système électoral, tout en tenant compte de notre environnement sociopolitique et en veillant à la maîtrise des complexités d'une transition vers un nouveau système de gestion des élections ».

Mais, en l'absence d'un véritable débat et de la non prise en compte des desideratas des structures et des personnalités consultées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, avant la soumission du projet gouvernemental à l'Assemblée nationale, ELECAM tel que créée semble être une structure conflictogène en raison du fait qu'elle a été approuvée par la représentation nationale avec toutes ses insuffisances.

Dans le contexte de méfiance politique qui prévaut au Cameroun, il est indispensable que l'organisme qui doit s'occuper de l'organisation et de la gestion du processus électoral soit le fruit d'un consensus national. C'est sur cette base qu'après avoir attiré l'attention du président de la République et du Gouvernement sur les limites d'ELECAM et les dangers de la mise en place d'une structure non adaptée à la démocratie libérale, NDH-Cameroun, fidèle à sa tradition d'organisation citoyenne propose un amendement du texte gouvernemental avant la nomination des membres d'ELECAM.

L'objectif général visé est l'émergence d'une structure véritablement indépendante et consensuelle. Pour ce faire, la première nécessité semble être de lever l'hypothèque

d'un processus électoral lourd et coûteux dans son organisation et sa gestion et incertain dans son issu, pour la consolidation des acquis démocratiques ce d'autant que l'adhésion du Cameroun au courant universaliste des Droits de l'Homme est incontestable et évidemment souhaitable au-delà des textes.

L'obtention d'une telle structure électorale adaptée passe par la révision et la clarification des rôles du Conseil Electoral (CE) et de la Direction générale des Elections (DGE). Bien plus, la garantie de l'organisation d'un processus électoral crédible et transparent passe par une véritable indépendance d'ELECAM à l'égard du pouvoir exécutif, en la révision du mandat de ses membres et les conditions de fixation de la rémunération de ses membres.

En effet, pour être efficace, la structure chargée de l'organisation des élections doit dépendre du pouvoir législatif qui est la représentation nationale, ses membres doivent être inamovibles et leur rémunération doit être prévue par une loi et non par le président de la République.

L'inexistence de ces éléments qui fondent l'indépendance d'une structure électorale continuera d'être négativement perçue par la très large majorité de nos concitoyens et par la classe politique hostile à cette perspective. Elle serait d'autant moins bien perçue, qu'elle semblerait constituer une suite logique à l'unilatéralisme gouvernementale et la concrétisation de sa stratégie de confiscation du pouvoir par la ruse et les subterfuges.

L'adhésion du peuple à cette entreprise souhaitée passe par de franches négociations avec les différentes composantes averties de la scène camerounaise. A contrario, le processus électoral et le suffrage universel à la camerounaise continueront d'être considéré comme une mascarade et pourrait entraîner de lourdes conséquences pour la stabilité post électorale du Cameroun.

C'est pourquoi il apparaît opportun de trouver un point d'équilibre entre les ambitions du gouvernement et le respect de l'exigence démocratique dans notre pays. Un compromis équilibré, à la fois conforme à la ligne définie par le président de la République et compatible avec la légitime aspiration du peuple camerounais à avoir le dernier mot sur des évolutions essentielles de la construction démocratique au Cameroun.

S'il n'est pas pour autant parfait, l'amendement proposé par NDH Cameroun se voudrait offrir au peuple camerounais une garantie suffisante pour l'adhésion réelle de notre pays au courant universaliste des droits de l'Homme par le respect des standards internationaux en matière d'organisation des élections ; garantir l'organisation des élections aux résultats moins contestées.

En somme, ce projet d'amendement vise à faciliter la fédération, la convergence et l'adhésion éventuelle de la plupart citoyens autour d'ELECAM, l'organisme en charge de l'organisation des Elections. Le préalable qui s'impose semble être la mise en route d'un débat franc large et ouvert comme il sied dans toute démocratie libérale qui se

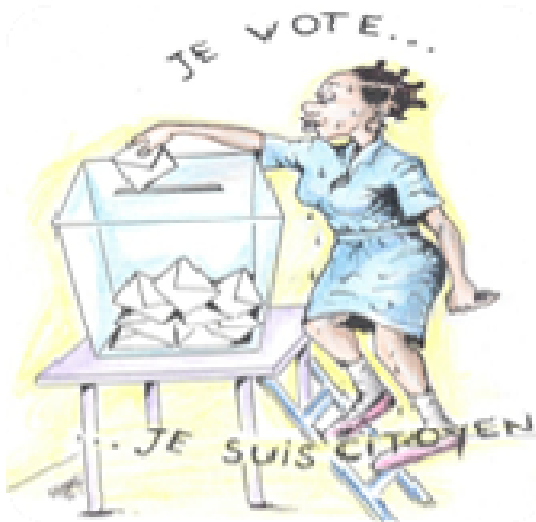
respecte en pareille circonstance.

BUT DU PROJET ELECAM-NEW

Le projet a pour but de contribuer à travers l'amélioration de la Loi sur ELECAM, à parfaire la démocratie camerounaise et à garantir la paix post-électorale.

Activités réalisées

- La réunion de 11 experts camerounais hautement qualifiés et ayant une bonne connaissance du système électoral et de la société camerounaise a eu lieu dans le but d'une relecture critique de la Loi sur ELECAM et des autres lois adoptées en décembre 2006.
 - NDH a réédité les textes sur ELECAM en 500 exemplaires et les a distribué aux différents acteurs ;
- Les activités suivantes ont été ajournées pour cause principale de financement
- Création d'un site Internet qui permettra à tous les camerounais de contribuer à cette large réflexion ;
 - Organisation de 3 ateliers réunissant les experts et le Secrétariat Technique du projet, dans le but de rédiger un nouveau code électoral ;
 - Organisation d'un Colloque de présentation officielle de cette proposition émanant des intellectuels et de la Société Civile camerounaise ;
 - Remise de l'original de cette proposition d'amendement au Chef de l'Etat camerounais pour une conversion éventuelle en projet de loi ;
 - Organisation d'une campagne nationale de sensibilisation sur ce nouveau projet de loi ;



ACTION 1- PROJET ELECTEURS EN HERBE CAMEROUN (Suite)

Formation des jeunes élus au leadership et voyages d'études.

1- Forum National des jeunes sur la pratique démocratique et le leadership (présentation sommaire)

Dans le cadre de ce projet, NDH-Cameroun a demandé aux différents établissements participants au projet de désigner parmi les jeunes leaders élus, deux jeunes remplissant les critères initialement arrêtés, pour participer au programme de Yaoundé (voyage d'étude et Forum national du Leadership Jeune). A cet effet, un protocole d'engagement élaboré par NDH, et signé par le chef d'établissement et le parent du Jeune, permettait de limiter les responsabilités de tous les intervenants à cette opération.

C'est ainsi que 26 Jeunes leaders en herbe ont séjourné à Yaoundé du 03 au 09 avril 2008.

Ce forum s'est tenu à Yaoundé du 08 au 09 avril 2009. Les principaux lieux où les enseignements ont été dispensés sont :

- Hôtel Mansel (lieu principal du Forum) ;
- Bibliothèque de la Cour Suprême du Cameroun ;
- Salle de Conférence de NDH.

Il a permis aux jeunes de bien s'imprégner des concepts du leadership, de démocratie participative, de fonctionnement des institutions, de réseautage et de non violence. Pour plus d'efficacité, la plupart des intervenants choisis pour ce forum ont été choisis parmi les personnes déjà retenues pour le voyage d'études. Beaucoup de travaux en atelier ont permis aux jeunes de renforcer leurs capacités personnelles.

Intervenants : Au cours de ce Forum, les jeunes leaders en herbe ont suivi les exposés des personnalités suivantes.

- Mme Pauline Biyong, Présidente de la LEFE (Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant) ; Leader féminin la plus populaire au Cameroun
 - M. Alexis Dipanda Mouelle, 1^{er} Président de la Cour Suprême du Cameroun
 - M. Joseph Youmsi, Conseiller à la Cour Suprême du Cameroun ;
 - M. Clément Atangana, Président de la Chambre Administrative de la Cour Suprême du Cameroun ;
 - Dr Hilaire Kamga, expert de Droits de l'Homme, Président NDH-Cameroun ;
 - M. Mouaffo Djontu, leader étudiantin, Président de SOS Jeunesse Libre ;
 - M. Valentin Siméon Zinga, Journaliste, rédacteur en chef de La Nouvelle Expression ;
 - M. Duplex Kuenzob, Directeur de la DMJ
- Professeur Pierre Titi Nwel, coordonnateur du Service

- National Justice et Paix ;
- Dr Jean Claude Shanda Tonme, diplomate, Directeur du FIPI, ancien leader étudiant ;
 - M. Célestin Lingo, Journaliste, Président de l'Union des Journalistes Camerounais,
 - M. Jules Domche, Journaliste, Directeur Régional de Canal 2 international

Ce Forum a regroupé 26 jeunes leaders en herbe venant des provinces de l'ouest, du littoral et du Centre. Il s'est achevé par la remise d'un Certificat de leadership en herbe à tous les participants. Cette première promotion des jeunes leaders en herbe a été baptisée « promotion Barack OBAMA ».

Résultat de l'action

Après exploitation des fiches d'évaluation ; on peut dire que les jeunes leaders sont désormais assez outillés sur les questions de démocratie, de non violence, d'élection et surtout de leadership positif ;

2. Le voyage d'étude (présentation sommaire)

Le but principal de ce voyage d'étude était de permettre aux jeunes de se connaître et de discuter avec des acteurs qui, au quotidien, de manière directe ou non, participent à l'évolution du processus démocratique au Cameroun. Ce fut l'apothéose de ce projet en termes de succès et d'effet.

Pendant leur séjour à Yaoundé ces jeunes leaders ont eu à :

- échanger entre eux des expériences sur leur leadership et sur le vécu révélateur ;
- rencontrer des responsables d'associations étudiantes et humanitaires ;
- rencontrer les plus hauts magistrats de la Cour Suprême,
- rencontrer des responsables d'Ong travaillant dans le

domaine des élections (NDH-Cameroun, Service National Justice et Paix, Service Œcuménique pour la Paix, Dynamique Mondiale des Jeunes, Union des Journalistes du Cameroun, Conscience Africaine, Goodwill Cameroun)

- rencontrer certains responsables des administrations publiques (secrétaire général du Ministère des sports, Directeur des affaires non répressives et du Sceau au ministère de la Justice, Sous Directeur des Activités post et périscolaires au Ministère des Enseignements Secondaires.)
- rencontrer des cadres de l'ONEL ;
- rencontrer des responsables du Centre Sous –régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale) ;
- visiter des médias (le journal quotidien Mutations) ;
- d'avoir une visite guidée au siège régional de la Télévision Privée Canal II International.
- ✧ d'avoir une visite guidée dans différents lieux symboliques de la ville de Yaoundé

Afin d'assurer une bonne gestion de cette action, NDH a loué un autobus pour toute la durée du voyage d'étude.

Résultat de l'action

- les jeunes ont eu une meilleure connaissance des institutions de la république ;
- Une association des jeunes leaders en herbe a été créée et s'est dotée d'un bureau à la suite d'élections libres âprement disputées.
- ✧ Chaque jeune s'est engagé à s'investir dès la fin du voyage à la sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales d'une part et à vulgariser la dynamique EHC dans sa localité.



Les jeunes leaders conduits par le président de NDH sont reçus par la cour Suprême réunie sous la direction de son premier président M. Alexis Dipanda Mouellé.

ACTION 2- PROJET FEMMES DETENUES ET DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

Dans l'optique et le souci de trouver un début de solution pour l'amélioration des conditions de détention des couches vulnérables dans les prisons du Cameroun, AWT, après sa participation au programme International d'Echange sur les violences vécues par les femmes, a choisi de s'attaquer à ce problème en documentant les violences faites aux femmes dans les centres d'incarcération du Cameroun.

Le projet de documentation des violences faites aux femmes incarcérées ou détenues dans les prisons centrales de Yaoundé et de Douala, et la prison spécialisée de Mfou, ainsi que les Commissariats de Police et brigades de Gendarmerie voudrait explorer, analyser et exposer la situation réelle des femmes dans ces centres. Cet état des lieux nous semble déterminant pour un lobbying sérieux et un plaidoyer important en faveur de l'amélioration des conditions de détention en général, et des conditions de détention de la femme en particulier.

Objectif

Objectif principal: Ce projet de documentation a pour objectif principal de faire l'état global de la situation des femmes incarcérées au Cameroun en vue d'en proposer des solutions pour une amélioration des conditions celles-ci.

Objectifs spécifiques : De manière spécifique, ce projet vise à :

- Collecter et analyser la législation en matière de détention de la femme au Cameroun ;
 - Produire des statistiques sur les violations faites aux femmes dans les prisons de Mfou, Douala, Bafoussam et Nkondengui ;
 - Analyser les causes des abus subis par les femmes dans les prisons camerounaises ;
 - Recenser les formes de violences que subissent les femmes dans ces prisons ;
 - Etablir les conséquences de ces violations sur la femme, sur la communauté et sur l'Etat ;
 - Appeler à une action concertée en faveur de l'amélioration des conditions de détention de la femme au Cameroun ;
- Interpeller la communauté nationale et internationale sur la situation de la femme détenue au Cameroun ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'un système de protection efficace et hautement protecteur des droits fondamentaux de la femme détenue ;
 - Contribuer à l'amélioration du sort de la femme détenue au Cameroun ;
 - Plaider pour l'adoption d'une loi régissant la situation de la femme détenue.

Activités réalisées

L'étude s'intéresse au cas particulier de la femme détenue dans les lieux de détention au Cameroun. Il s'agit de répertorier les différents cas de violences subies par la femme détenue, d'apprécier l'efficacité de la protection de ses droits fondamentaux par le législateur national ou international ; d'en relever les insuffisances et de proposer les pistes de solution dans l'optique d'une amélioration conséquente de sa situation. Par ailleurs, l'étude concerne les lieux de garde à vue (commissariats de police, brigades...) et les prisons à savoir les prisons centrales de Yaoundé, de Douala et de Bafoussam et la prison spéciale de « Mfou ».

Conclusion

En définitive, il importe de relever que de manière générale la situation de la femme emprisonnée au Cameroun n'est pas du tout enviable au regard des mauvais traitements qui lui sont infligés. Cette étude nous a permis de prendre conscience du mal-être que la femme privée de liberté vit pendant sa détention. Ses droits fondamentaux (droit à la santé ; droit à l'intégrité physique et morale, droit de visite...) sont bafoués et violés par un personnel administratif et pénitentiaire irrévérencieux et insoucieux de l'inhumanité de leurs exactions.

Malgré les efforts louables et encourageants de l'Etat dans le vaste chantier de l'amélioration du sort des femmes emprisonnées, le système mis en place fait encore preuve de plusieurs insuffisances, fortement préjudiciables aux droits de la femme détenue.

Cette étude se veut être un outil de conscientisation de tous et de chacun, devant agir au mieux de ses capacités pour la protection effective et efficace des droits de la femme détenue et pour l'affirmation sans équivoque du Cameroun en tant qu' « Etat de droit ».

ACTION 3- PROGRAMME D'APPUI AUX VICTIMES D'EVICIONS FORCES (PAVEF).

A- Présentation

Dans le cadre de la politique de rénovation et de restructuration des villes de Douala et de Yaoundé, les délégués du gouvernement détruisent systématiquement de nombreuses habitations des citoyens camerounais. Ils jugent que ces logements sont insalubres ou construits sur des sites impropres (marécages, flancs de montagne, etc.)

Aucune organisation de défense des droits de l'homme se voulant crédible, ne saurait rester indifférente face à une telle situation. Ceci d'autant plus qu'elle constitue une violation flagrante du pacte international relatif aux droits économique, sociaux et culturels, qui consacre le droit à un logement suffisant dans les dispositions de son article 11.

Ainsi, sous la houlette de NDH-Cameroun, plusieurs

organisations camerounaises des Droits de l'Homme ont initié le Programme d'Appui aux Victimes d'Evictions Forcées (PAVEF).

Notre Constitution, consacre l'égalité des citoyens car le Cameroun, tout le Cameroun, appartient à tous les citoyens. Or, lorsque cette conviction est soumise à rude épreuve, par des actions de certains agents de l'Etat, l'obligation d'agir est plus qu'urgente. Ce d'autant plus que certains camerounais essayent de manipuler l'opinion pour justifier l'injustifiable.

En effet, on peut énoncer pour Yaoundé le bilan d'étape ci-après :

Plus de 2000 maisons démolies. Déjà 5 décès enregistrés suite aux démolitions à Yaoundé.

Plus de 10 000 enfants mineurs dans la rue. Plus de 300 citoyens de 3^{ème} âge sans toit. Plus de 3000 femmes clochardisées. Plus 100 personnes handicapées jetées à la belle étoile. Plus de 2000 jeunes sauveteurs chassés avec commerces détruits. Déjà 7 quartiers et blocs entiers détruits à Yaoundé. Plus de 50 000 autres maisons menacées de destruction avec en perspective plus d'un million de personnes réduites à la mendicité.

Voilà la situation des gaffes du délégué du Gouvernement au 31 août 2008, orchestrées à Yaoundé sous le fallacieux prétexte de « restructuration et de rénovation de la ville »

Chaque jour qui passe des nouvelles maisons sont décorées de la croix de Saint André par les agents de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Des cas similaires nous sont signalés dans plusieurs autres villes du Cameroun.

Tout se passe comme si les Camerounais dont les maisons sont ainsi détruites n'étaient pas des citoyens. Aucune mesure d'accompagnement social n'est prise. Aucune indemnité n'est octroyée dans la majorité des cas. Pourtant la législation nationale offre quelques garanties aux citoyens.

Cette situation de gravité extrême prépare inexorablement le terrain à une explosion sociale qui sera la conséquence de toutes ces frustrations accumulées.

Il est donc urgent qu'une action citoyenne concertée soit initiée en vue d'aider ces populations plongées dans la détresse totale.

B- Objectifs du PAVEF

Le PAVEF vise trois principaux objectifs pour les citoyens qui le souhaitent :

- ✓ Aider les citoyens déguerpis à mieux maîtriser leurs droits en vue d'obtenir d'éventuelles réparations en cas de préjudices subis lors des déguerpissements ;

- ✓ Assister juridiquement les victimes de déguerpissement dans la défense de leurs droits ;
- ✓ Donner des conseils pluriels aux potentielles personnes visées par les déguerpissements.

C- Actions réalisées

a)- Création et animation d'un pool d'assistance judiciaire composé de 3 juristes volontaires et de 8 consultants.

Dans le cadre de ce pool, les juristes volontaires (Avocats, magistrats, chercheurs, administrateurs civils, enseignants) peuvent apporter gratuitement leur expertise, leur appui pour le counselling, le montage des dossiers judiciaires, la représentation devant les juridictions camerounaises et internationales.

b)- Création d'une banque des données sur les évictions forcées au Cameroun

Finalisation d'une étude sur la mise en place d'un programme «Tous solidaires » d'appui aux victimes (mineurs, personnes âgées, handicapées, et femmes en situation difficile)

d)- Organisation de 3 ateliers de counselling à l'attention des victimes d'évictions forcées. Deux ateliers ont été organisés dans la salle de conférence de NDH-Cameroun et l'autre a été organisé dans la salle de conférence du PASOC.

e)- Organisation d'un séminaire à l'attention des ONGs sur le droit au logement ; les 13 et 14 novembre 2008.

Il s'agit d'un concept initié par NDH en 2005 qui permet aux personnalités de la société Civile de se retrouver et

ACTION 4- LES THES CITOYEN

d'échanger sur un thème précis autour d'une tasse de thé.

Thé 04 juillet 2007.

Le thé le plus impressionnant a été celui organisé lors du départ du Cameroun de son excellence Niels Marquardt, ancien ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Cameroun.

Le diplomate américain a expressément choisi le jour de la fête de l'indépendance des Etats-Unis pour nous rendre ce grand hommage en venant au siège de NDH dire au revoir à la Société Civile camerounaise.

Thé du 15 février 2008

Un thé citoyen est organisé au siège de NDH-Cameroun pour dénoncer la modification constitutionnelle qui se préparait au Cameroun. Au cours de cette conférence, les principaux intervenants ont décrié non

seulement la volonté du régime en place au Cameroun de s'éterniser au pouvoir, mais également, ils ont pris la peine de rappeler aux uns et aux autres que la modification de l'article 6 al 2 de la constitution camerounaise de 1996 constituait un recul dangereux de la démocratie au Cameroun.

Thé du 28 juillet 2008

Il s'est tenu à Yaoundé et dans les locaux de NDH-Cameroun le treizième thé citoyen. Initié par NDH-Cameroun en collaboration avec la plate forme de la société civile camerounaise, il avait pour thème « **société civile, droit électoral et alternance en 2011 : les enjeux de la paix** ». Au cours de cette conférence, il a surtout été question pour les organisateurs d'attirer l'attention des uns et des autres sur les incongruités que renferment les textes réglementant le système électoral camerounais. En plus, les uns et les autres à l'issu de cet échange ont compris que ces insuffisances juridiques n'étaient pas un simple fait du hasard, mais davantage un moyen pour le pouvoir de Yaoundé de se maintenir au pouvoir et bien évidemment avec la bénédiction de la maffia de certaines puissances étrangères qui agissent par l'entremise des multinationales.

Thé du 08 Décembre 2008

C'est un thé citoyen relatif à la cérémonie de dédicace du livre « **Nous sommes tous camerounais ; Halte aux évictions forcées des citoyens** » du Dr Hilaire KAMGA. Cette cérémonie qui se déroulait dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avait pour thème central « **Rénovation urbaine, Droit au logement et pauvreté au Cameroun : Urgence de la dignité et la justice pour nous tous** ». Au cours de cette rencontre, il a été surtout question pour l'auteur du livre ainsi que la grande majorité des participants de déplorer ou de condamner le caractère inhumain et violent des opérations de destructions des maisons d'habitation sous le fallacieux prétexte de l'embellissement de la ville de Yaoundé.



ACTION 5- LE SERVICE PROTECTION ET D'ASSISTANCE DES VICTIMES

L'ACCUEIL, L'ASSISTANCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Comme son nom l'indique si bien, ce service à NDH-Cameroun a pour principale attribution la défense des droits citoyens. Ainsi, ce service entre 2007 et 2008 s'est évertué à faire un counselling à l'endroit de tous ceux qui de près ou de loin avaient besoin de son aide.

Au niveau communautaire, le service a :

- mené une enquête sur les conditions de détention dans les prisons camerounaises,
- organisé un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'endroit des victimes et potentielles victimes des évictions forcées qui avaient cours dans les villes de Yaoundé et de Douala. C'était le 04 novembre 2008 dans les locaux du PASOC (programme d'appui à la société civile).
- participé au forum d'échange sur les mécanismes pouvant faire triompher les préoccupations des personnes en situation du handicap. C'était au siège de l'ONG Goodwill Cameroon, le 21 juillet 2009.

Le service de protection a été particulièrement sollicité au cours de cette période. Il convient de noter que cette activité se mène dans le cadre d'un partenariat opérationnel avec le Centre spécialisé «Mandela Center».

Au 31 décembre 2008, NDH et son partenaire Mandela Center ont reçu 3823 victimes de violation des droits de l'homme.

Tableau 1 : répartition des plaintes reçues en fonction des régions de provenance/

régions	nombre	homme	Femme
Centre	2709	2100	609
Ouest	0310	189	111
Littoral	0180	78	102
Nord-ouest	0007	3	4
Sud Ouest	0002	2	0
Nord	0043	36	07
Extrême-nord	0002	2	0
Adamaoua	0006	4	2
Est	0004	4	0
Sud	0016	9	7

Nous notons que la région du Centre a enregistré un nombre impressionnant de requêtes. Cela est principalement dû au programme Pavéf relatif aux personnes déguerpis par la communauté urbaine de

Yaoundé.

De même, l'on doit rappeler que le nombre élevé de requêtes reçues dans les 3 régions du Centre, de l'Ouest et du littoral est simplement lié au fait que NDH dispose de bureaux dans ces localités.

Les activités du bureau d'assistance juridique

Dans le cadre des activités quotidiennes, le service d'appui juridique de NDH-Cameroun offre son expertise pour les contentieux pouvant selon le cas opposé :



- Des particuliers, ce fut le cas dans l'affaire TAPI NGONGUE c/ TCHASSEM François ;
- Personne physique et personne morale, ce fut le cas dans l'affaire DJIEDA MANASSE c/ Hôpital presbytérien de Djoungolo ;
- Communauté et autorités publiques, l'exemple ici est l'affaire Collectif des Habitants d'ELIG EFFA c/ Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Des personnes morales, c'est le cas de l'Affaire Amity Bank c/

Banque Atlantique.

- Le cas des employés de la BEAC ;
- Le cas des ex-employés de la Régifercam ;
- L'affaire Keubou Joseph ;
- L'affaire Alexis Sigha.

ACTION 6- LE CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA PAIX EN AFRIQUE

Au cours des années 2007 et 2008, la centrale des droits de l'homme et de paix s'est vue solliciter par des citoyens venant de plusieurs horizons et avec des statuts différents. Ainsi, nous avons eu à être honorés de la visite :

- des étudiants, des enseignants, des membres d'associations, des hommes politiques, des hommes en tenue, des hommes d'Eglise, des réfugiés, des justiciables, etc.

Pendant les visites, la majorité de nos usagers prennent la peine d'exploiter les documents sur place tandis que certains s'octroient des photocopies.

Dans le cadre de la promotion et de l'extension des droits de l'Homme, nous avons régulièrement offert des documents et autres ouvrages :

- Aux associations (ce fut le cas avec l'Association des élèves et étudiants de l'arrondissement de BAHAM à qui nous avons offert 25 ouvrages),
 - Dans les établissements scolaires (lors de l'exécution du projet « électeurs en herbes Cameroun ») des œuvres ont été offertes pour le renforcement des bibliothèques scolaires des établissements avec lesquels nous avons travaillé),
 - Dans le cadre du renforcement des capacités d'autres centres de documentation (ce fut le cas avec un don de 25 ouvrages que nous avons fait à la NBC -Native Baptist Church pour la mise sur pied d'un centre documentaire à Douala)
 - Aux hommes de médias
 - A tous ceux et celles qui visitent nos locaux pour la toute première fois, que ce soient des expatriés ou des nationaux
- Des dépliants et autres brochures sont tout aussi distribués dans le centre, ce qui va nous permettre non seulement de mieux promouvoir et attendre les droits de l'Homme, mais également de mettre nos différents usagers au parfum de nos activités. Qu'elles soient passées ou futures.

En plus, nous avons permis à certains de nos visiteurs de faire des copies sur certains documents dont nous n'avons qu'un seul et unique exemplaire.

I- Dénomination du Centre de Documentation

Le concept "Centrale Droits de l'Homme et Paix" renvoie au Centre Sous /Régional de Documentation et d'Information sur les Droits de l'homme et de Paix en Afrique. Cette « centrale » pourra aussi être abrégée CDHP ou PHRC (Peace and Human Rights Center) ou tout simplement « la centrale ».

III- Objectifs de la Centrale des Droits de l'Homme

1 – Objectif principal

L'objectif principal de la CDHP est de contribuer au développement de la culture de la paix et des droits de l'homme, à travers la mise à disposition de la société civile et des acteurs des droits de l'Homme et de paix en Afrique Centrale et particulièrement au Cameroun, des informations, de la documentation et des bases de données nécessaires à leurs activités dans ce secteur, tout en renforçant la formation et les capacités opérationnelles des ONGs des droits de l'homme.

IV- Public cible, résultats escomptés et impact

IV-1 – Public- cible

La Centrale Droits de l'Homme et Paix se veut un véritable repère sous-régional sur les questions de Paix et des Droits de l'Homme s'adressant particulièrement :

- aux militants d'ONG de Droits de l'Homme et de Paix ;
- aux ONG de droits de l'homme et de paix ;
- aux étudiants, chercheurs, enseignants et autres universitaires travaillant dans les domaines du droit, de la démocratie et de la paix ;
- aux organismes gouvernementaux ;
- aux institutions internationales intéressées par les questions de droits de l'Homme et de paix en Afrique centrale;
- aux corps professionnels directement concernés par la mise en œuvre des droits de l'homme : avocats, magistrats, fonctionnaires de la police, de l'armée et de l'administration pénitentiaire, journalistes...
- à toute personne intéressée par les questions de Paix et de Droits de l'homme.

CDHP—Tableau 1 : visiteurs par catégories

N°	Catégories	Nombre	%
1	Droits de l'Homme en général	620	46.02
2	Problèmes des réfugiés	187	13.88
3	Question de paix	28	2.07
4	Elections et démocraties	98	7.27
5	Législation camerounaise	207	15.36
6	Textes sur OHADA	72	5.35
7	Financement des ONGs	37	2.74
8	Divers	125	9.27
	Total	1347	100%

N°	Catégories	Nbre	%
1	d'ONG, Syndicalistes	227	16
2	Enseignants	128	9.5
3	Etudiants et élèves	351	26.05
4	Membres des partis politiques	183	13.58
5	Fonctionnaires	110	8.16
6	Magistrats et professions judiciaires	95	7.05
7	Forces de l'ordre	37	2.74
8	Autres	216	16.03
	Total	1347	100%

IV- ACTION DE FORMATION AU CENTRE

1) Objectif :

Il s'agissait ici d'amener les leaders des ONGs de droits de l'Homme à utiliser Internet pour les actions en faveur des Droits de l'Homme et de la Paix.

2) Réalisations :

Ce séminaire s'est effectivement déroulé dans la salle de conférence de la CDHP du 20/09/08. 16 ONGs ont participé sur les 28 invités. Grâce à l'aide des Experts de Africom (société d'ingénierie Internet), partenaire de NDH-Cameroun, les participants ont pu apprendre plusieurs techniques permettant une utilisation optimale d'Internet.

V- PUBLICATIONS DU CENTRE

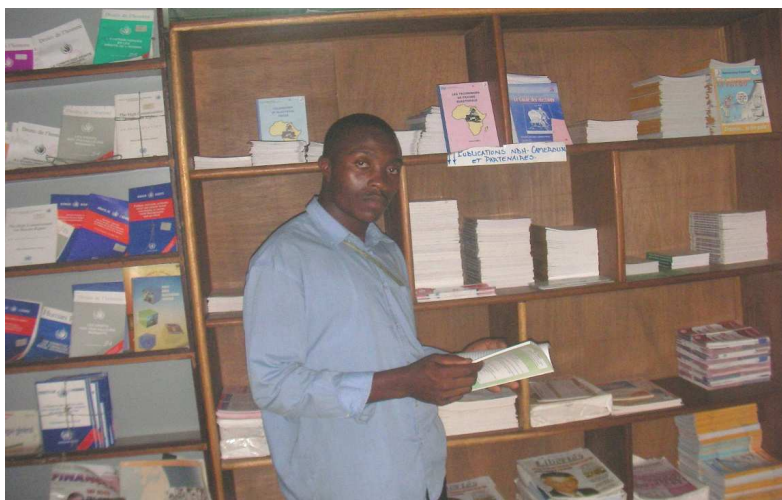
1) Objectif :

Il s'agissait ici de produire des documents conçus par les ONGs des Droits de l'Homme.

2) Réalisations :

Cinq (5) publications ont été réalisées par le service de reprographie et de production de la Centrale.

Le guide de sensibilisation électorale (Draft de



NDH de Conscience Africaine) ; le Rapport SIRUC (sur la situation des réfugiés urbains au Cameroun) par NDH- Cameroun ; la reproduction du code de procédure Pénale ; la réédition du Guide du Justiciable ; l'édition de 5000 exemplaires de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

VI- PROJECTION VIDÉO

1° Objectif :

Le programme de projection vidéo visait à informer et renforcer l'information du public –cible sur les activités en matière de paix et de Droits de l'Homme dans le monde.

2° Réalisations de la Vidéothèque

Depuis l'inauguration de la centrale, les séances de projection sont organisées ; 1832 personnes y ont participé. Les bandes projetées sont les suivantes :

* le combat de Nelson Mandela ; * GHANDI et la non-violence ; * L'Abbé Pierre avec EMMAUS ; *Martin Luther King. , * Barack Obama ; *Malcom X ; * Camera d'Afrique ; * carnet d'expulsion de saint Bernard à Bamako.

VII- CONFÉRENCES À LA CENTRALE:

La centrale a permis l'organisation de 14 conférences pendant cette période. 6 de ces conférences étaient organisées par d'autres ONGs et n'étaient donc pas programmées au début du projet.

CONCLUSION – PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

I- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les principales difficultés relevées au cours de cette période de la centrale sont les suivantes :

- ✓ La modicité du budget de la centrale due à l'absence des fonds permanents de fonctionnement ;
- ✓ La charge de travail énorme pour seulement 1 cadre ;
- ✓ La vétusté du matériel informatique et du photocopieur qui tombent permanemment en panne, paralysant ainsi le fonctionnement normal

du centre.

Ceci a occasionné entre autre :

L'ajournement de certaines opérations programmées sur la période ; l'inachèvement de certaines actions entamées ; le retard dans l'exécution de certaines activités de la centrale.

II- CONCLUSION RELATIVE A LA CDHP :

Au terme et cette période d'exécution de la centrale, l'on relève que :

La CDHP a réalisé une partie des activités qui était prévue ;

Le niveau d'autoportance est encore très négligeable et se situe même en dessous des prévisions ;

Plusieurs activités ont été ajoutées ;

Les difficultés rencontrées bien qu'ayant constitué un frein à l'aboutissement de certains projets de la CDHP, ont permis de déceler les failles du projet et d'envisager l'avenir de la centrale avec beaucoup plus d'objectivité, de rationalité et d'assurance ;

Il est tout de même clair que seul un accroissement des ressources humaines et financières peut sauver ce projet dont l'importance n'est plus à signaler pour le public-cible de la sous-région Afrique Centrale.

ACTION 7 - LA POURSUITE DU PROGRAMME « PAS DE TORTURE »

Le Biennal 2007-2008 a été aussi marqué par la poursuite de notre programme « Pas de torture au Cameroun ».

Dans ce cadre, les activités suivantes ont été réalisées :

Réimpression et distribution de la Convention des Nations Unies contre la Torture ;

Réimpression et distribution de l'Article 132 bis du Code pénal camerounais ;

Réimpression des autocollants sur la prévention de la Torture ;

Organisation de 2 conférences sur la prévention de la torture (le 27 juin 2007 et le 27 juin 2008) dans la salle de conférence de NDH-Cameroun ;

L'intervention des Comités Provinciaux de prévention de la torture qui ont permis de faire libérer 79 citoyens qui subissaient ou qui étaient en voie de subir des actes de torture dans les lieux de détention.



ACTION 8 - PROGRAMME APPUI-CONSEILS AUX ONG DE DROITS DE L'HOMME

1- Objectifs :

Les actions d'appui-conseils effectuées par la Centrale des droits de l'Homme de NDH-Cameroun visent à opérationnaliser les activités de ce service en trouvant des solutions concrètes et pratiques aux problèmes du public cible.

2- Réalisations

Les activités réalisées dans cette rubrique sont :

Réponses positives à 87 demandes d'information portant sur ;

Les sources de financement accessibles aux ONGs de droits de l'homme et de paix ;

Les programmes de formation destinés aux acteurs des Droits de l'Homme et de paix ;

les ouvrages de travail pour les ONGs et de Droits de l'Homme ;

Domiciliation de 8 associations de droits de l'homme et de jeune.

Ces associations bénéficient des structures de la Centrale pour leurs réunions, un bureau commun leur a été offert pour les activités de secrétariat et de relations publiques. Dans ce bureau, l'utilisation est rotative suivant un calendrier préalablement établi.

ACTION 9 - Le Programme d'appui aux étudiants de Master des droits de l'Homme

Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'université catholique d'Afrique Centrale en accueillant pour la période concernée 13 étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année Master.

ACTION 10- La poursuite de l'appui à Mandela Center

MANDELA CENTER est le Centre d'accueil d'urgence et d'assistance pour les victimes de torture et de violations des droits de l'homme. Mandela center a été mis sur pied en 2003 avec l'appui de NDH et de la commission Européenne. Le Centre s'est autonomisé en obtenant sa personnalité juridique propre en 2004. Au cours de ce biennal 2007-2008, NDH a continué à apporter son soutien aux activités extrêmement louables de ce Centre.



ACTIONS TRANSVERSALES

RENCONTRES INTERNATIONALES

Les cadres et dirigeants de Nouveaux Droits de l'Homme ont participé pendant cette période à plusieurs rencontres au niveau international.

Liste des pays : Etats-Unis d'Amérique ; France ; Grande Bretagne ; Espagne ; Suisse ; Belgique ; Maroc ; Afrique du Sud ; Nigéria.

PARTENARIATS

Le Partenariat stratégique comme clé de succès de NDH-Cameroun

Si les initiatives menées par NDH-Cameroun connaissent un tel succès auprès des populations qui en sont bénéficiaires, c'est en grande partie grâce aux partenariats diversifiés avec de multiples intervenants. Tout d'abord, les conventions que NDH-Cameroun a signées avec certains partenaires. Enfin, les contrats avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des ONG internationales et agences de recherches. Chacune de ces formes de partenariat est essentielle à la survie et à la réussite de nos interventions.

Depuis 2005, Nouveaux Droits de l'Homme bénéficie d'un partenariat et/ ou d'une collaboration avec des institutions publiques.

Au nombre des partenaires qui ont collaborés avec NDH-Cameroun au cours de l'année 2008 et auxquels nous témoignons notre gratitude, nous pouvons citer :

- Le gouvernement de la République du Cameroun à travers :
 - o Le Ministère de la Justice
 - * La Délégation Générale à la Sureté Nationale
 - o Les Etablissements scolaires relevant du Ministère des Enseignements secondaires

Partenaires stratégiques

NDH se félicite du partenariat opérationnel avec des institutions à l'instar

- Le centre Sous régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale ;
- La conférence Episcopale Nationale du Cameroun
- L'APDHAC de l'Université Catholique d'Afrique Centrale

Partenaires financiers

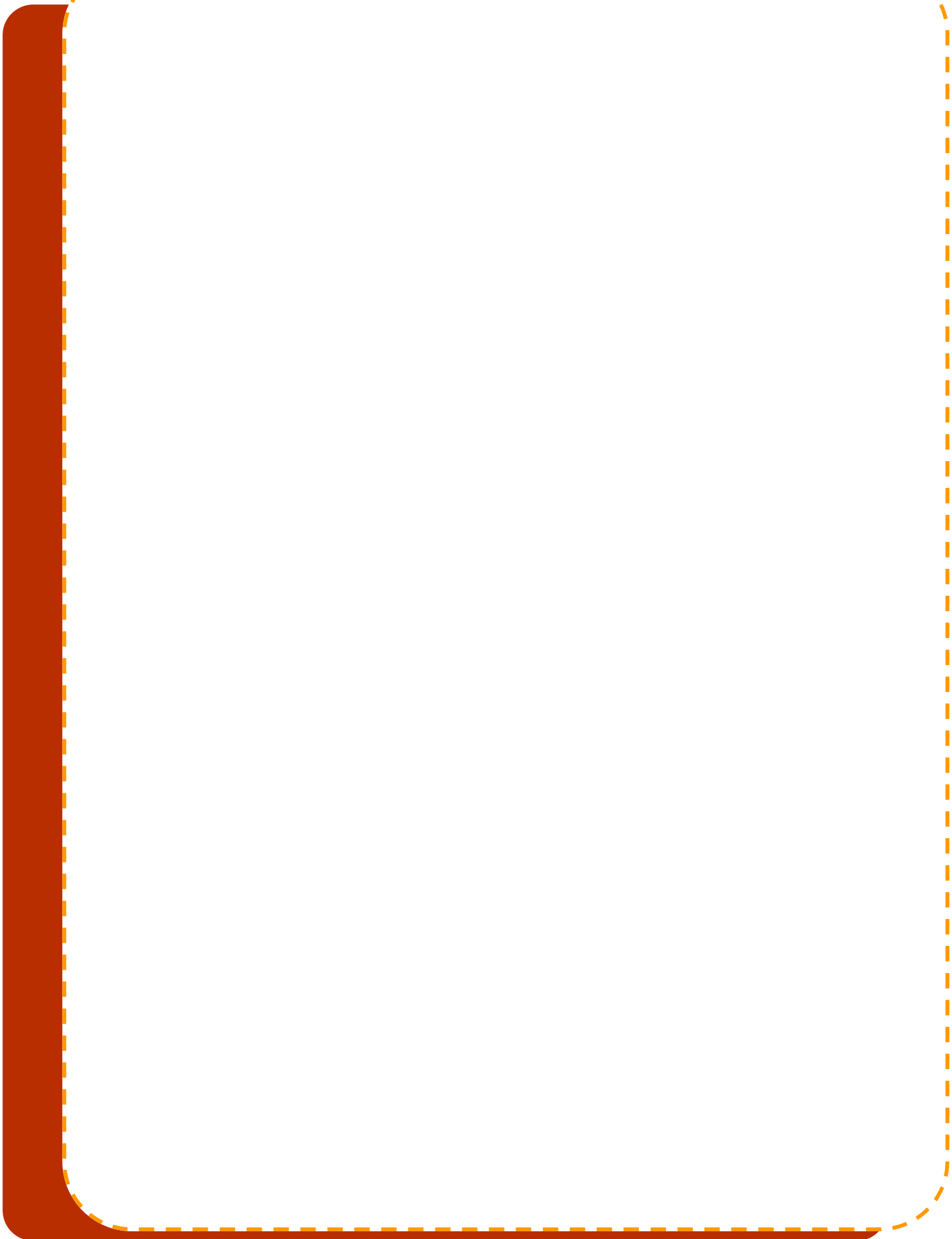
- Haut Commissariat de Grande-Bretagne au Cameroun
- Ambassade des Etats-Unis au Cameroun.

- Fondation Nationale pour la Démocratie (FND),USA
- SIS-Women's International Cross-Cultural Exchange
- Open Society for West Africa (OSIWA)
- International Peace Bureau de Genève
- Freedom House (USA)
- Nouveaux Droits de l'Homme France

Partenaires techniques

- Solutions Cameroun (Bafoussam),
- La Plate-Forme de la Société Civile sur la Démocratie (Yaoundé),
- La Commission Diocésaine Justice et paix (Bamenda),
- Association René Cassin Cameroun (ARCC) ,
- Institut Africain de Droits Humains,
- Centre d'Etudes et de formation sur la Démocratie, la paix et le Développement en Afrique (Futur Afrique Consulting),
- All Women Together (AWT),
- Comités provinciaux de prévention de la Torture,
- Conscience Africaine
- Goodwill Cameroun
- Polyclinique juridique Mandela Center
- Le Service National Justice et Paix
- Centre Africain de compétences féminines







Deuxième partie : Partie Financière

RAPPORT FINANCIER

2007-2008 : UNE GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIÈRE SAINE

Au cours de cette période 2007-2008, Nouveaux droits de l'Homme a renforcé son attachement à ses valeurs cardinales que sont l'équité et la transparence dans la gestion administrative et financière

Dans cette logique, NDH s'est efforcée autant que possible d'adapter ses outils de gestion administrative et financière aux mutations constantes de son environnement légal, technique et social. Ainsi, le cahier de procédures comptables et financières a fait l'objet d'un réaménagement opérationnel avec l'appui d'un consultant détaché par le Cabinet Futur'Afrique Consulting.

Comme de tradition et en conformité avec le principe de vérification annuelle de ses comptes, un audit de l'ensemble des comptes projets de NDH-Cameroun a été effectué par un cabinet comptable régulièrement agréé au Cameroun. Au terme de leur mission, un rapport d'audit a été établi et les comptes ainsi audités ont ensuite été réglementairement certifiés par le même cabinet. Divers autres audits spécifiques à des projets précis ont été effectués cette année par certains partenaires financiers.

La capacité financière de NDH-Cameroun a été renforcée à travers le service librairie des ouvrages produits par l'organisation. C'est ainsi que nous avons pu comptabiliser 7 650 000 FCFA de ventes de livres et services associés au cours de cette période 2007-2008.

Ces recettes de vente ont été entièrement réinjectés dans les programmes d'éducation à la citoyenneté et à la Démocratie, d'une part et pour conduire l'animation des thés citoyen d'autre part.

La structure de répartition des ressources selon leur utilisation a légèrement évolué par rapport à l'année précédente. Ainsi, 70% de nos ressources ont été consacrées aux programmes et à la recherche opérationnelle, 20,5% au fonctionnement tandis que les coûts administratifs ont représentés 9,5 % des dépenses

Mode de gestion et sources de financement

Au cours du biennal 2007-2008, NDH-Cameroun a reçu des contributions financières :

- de ses membres ; de certains bienfaiteurs
- de ses partenaires ;
- de produits suivis ou exécutés.

En application des lois en vigueur au Cameroun, l'exercice financier de NDH-Cameroun débute le 01 janvier et s'achève le 31 décembre. Les procédures comptables et financières mises en place au sein de la structure garantissent la parfaite transparence et l'efficacité dans l'exécution de ses missions. La démarche est simple : chaque mois (ou en fonction des besoins d'activité identifiés), les responsables des cellules ou des projets établissent un projet de budget, comportant une rubrique « matières et fournitures » et une rubrique « financière ». Ces projets de budget sont soumis à l'appréciation du Directeur exécutif ou du Président national. Ce dernier arrête le projet de budget et ordonne l'exécution du Budget final adopté.

Les besoins courants et extraordinaires ainsi que les demandes supplémentaires reconnues nécessaires en cours de période sont proposées, délibérées et approuvées.

En tout état de cause, les engagements de dépenses sont autorisés dans l'esprit de des articles 32 et 33 des statuts de NDH-Cameroun et des procédures édictées éventuellement par les différents partenaires – bailleurs de fonds. Les crédits non utilisés peuvent être reportés sur l'exercice suivant pour la même activité.

De même, il convient de préciser que depuis 2004, NDH-Cameroun a institué en son sein un programme d'évaluation interne semestriel. Cette évaluation couvre aussi bien les aspects financiers, comptables que les aspects opérationnels.

	2007	2008
RESSOURCES		
Contrats	26000000	46900000
Dons	27800000	18500000
Subventions	70000000	27000000
Souscriptions/adhésions	38 050 000	27 568 000
Publications	9 650 000	7800000
SQR (Service Questions/Réponses)	3 500 000	1031000
Remises de dettes	250 000	800 000
revenus de prestations diverses non classées	830 000	1 350 900
	176080000	130949900
DEPENSES		
Charges locatives (loyer, eau, électricité,...)	3 580 000	3 210 000
Frais de postes	280000	167000
Téléphone/fax/Internet	1 380 000	937250
Fournitures bureautiques et d'impression	683750	350090
Equipements et matériels	4590500	1568500
Documentation	1 800 000	365250
Salaires personnes administration	14520000	14520000
Honoraires Consultants	5 800 000	2 500 000
Appuis aux volontaires	2800000	1580500
Missions nationales	4885000	1528000
Missions internationales	13500900	6508000
Autres charges	2560000	3900000
Développements informatiques	380000	125000
Depenses de programmes et projets	117725000	95193000
	174485150	132452590
EXECENT RESSOURCES/DEPENSES	1594850	-1502690
(1) Contrats		
Cameroun		
fondation les montagnes	8 500 000	8 900 000
Conscience Africaine	3500000	11000000
autres partenaires	6 500 000	7 000 000
	18500000	26900000
Etranger		
NDH-France	7500000	9000000
RFDH	0	11000000
	7500000	20000000
TOTAL CONTRATS	26000000	46900000
(2) Dons		
Membre spéciaux	15 800 000	11 500 000
Fondation les Montagnes	12000000	7000000
Freedom house	0	0
total dons	27 800 000	18 500 000
(3) Subventions		
Etats-Unis d'Amérique	8 500 000	0
Gouvernement de France	0	0
Nouveaux droits de l'homme France	18 000 000	19 000 000
Open Society Initiative	23 000 000	0
National Endowment for Democracy	8000000	7 500 000
ISIS- WICCE	500000	500 000
Gouvernement de Grande Bretagne	12 000 000	0
Total subventions	70000000	27000000

Lé-



Tableau F2 : répartition des dépenses			
Répartition des dépenses			
2007		%	
	Montant		
Projets, programmes et études	141 910 900	81%	
salaires et fonctionnement	23 243 750	13%	
Equipements/Investissements	6 770 500	4%	
autres coûts administratifs	2 560 000	1%	
Total	174 485 150	100%	
2008			
Projets, programmes et études	105 729 000	80%	
salaires et fonctionnement	19 184 340	14%	
Equipements/Investissements	2 058 750	2%	
coût administratif	5 480 500	4%	
Total	132 452 590	100%	

Bi-

Plans financiers NDH-Cameroun (2007-2008)

Le tableau F1 indique les ressources financières et les dépenses de NDH-Cameroun 176 080 000 Fcfa pour 2007 et 130 949 900 FCFA pour 2008 soit une baisse d'environ 26%.

Dans la même période, les dépenses ont été de 174 485 150 FCFA pour 2007 et de 132 452 590 pour 2008.

Autant nous avons donc réussi à équilibrer notre bilan en 2007, autant nous avons été contraints d'affronter un déficit d'exploitation de 1 502 690 FCFA en 2008. Ce solde négatif traduit quelques difficultés opérationnelles que nous avons eues du fait de certains engagements financiers non tenus par des donateurs privés. Toutefois l'expérience managériale de nos équipes a permis d'affronter cette période sans trop de complications

Le tableau F2 indique la répartition du financement des interventions en 2007 et en 2008, en valeur et en pourcentage (%).

Tableau F1 : Ressources financières et dépenses de NDH-Cameroun

Commentaires financiers

a) Du point de vue quantitatif

Le potentiel de Nouveaux Droits de l'Homme, en **ressources humaines**, est passé de 19 en 2006 à 11 en 2008, soit une baisse de plus de 57 %. Cela s'explique davantage par l'arrêt de certains volets du projet « Pas de torture Cameroun » et aux difficultés signalées ci-dessus.

Le **budget des activités opérationnelles** (comprenant le coût des interventions du personnel et des consultants de NDH-Cameroun ainsi que les montants des interventions directes, financées sur fonds propres et à travers des cofinancements de partenaires) est passé de **174 485 150 en FCFA en 2007** à **132 452 590 CFA** en 2008 soit une baisse considérable de l'ordre de 25%.

Le fonctionnement de NDH-Cameroun est jusqu'alors financé sur les fonds propres (contributions des membres et autres), acquis grâce à ses prestations diverses et sur la base de contributions de certains partenaires dans les projets et programmes.

Parallèlement aux interventions directes, NDH-Cameroun a fortement développé des activités variées par le renforcement de ses capacités logistiques : un accent particulier a été mis sur l'acquisition et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Enfin, les activités de production et d'édition ont reçu un sérieux coup de fouet et contribuent dans le financement du budget de manière non négligeable. Nous entendons dynamiser davantage ce secteur pour renforcer notre autonomisation et la stabilité financière de notre institution.

b) D'un point de vue qualitatif

C'est sur ce plan que les progrès de NDH-Cameroun auront été sans doute, en 2007-2008, les plus marquées.

En effet, l'organisation a renforcée sa spécialisation dans les domaines de droits de l'Homme avec un accent particulier sur les droits civils et politiques ; ce qui se traduit aujourd'hui par un leadership incontesté dans ce secteur. Cet engagement majeur lui a valu des distinctions aux plans national et international.

Pour atteindre ces résultats, l'organisation a, au cours du biennal 2007-2008 apporter des améliorations à ses méthodes d'intervention :

Augmentation de la capacité d'expertise de NDH-Cameroun par la formation de ses cadres et l'enrichissement de sa base de ressources humaines ;

Amélioration de l'outil administratif et du traitement informatique, ce qui permet d'ores et déjà un suivi rapide et efficace de l'évolution de ses programmes ;

Mise en réseau des différents départements du siège de Yaoundé

Renforcement des échanges avec les acteurs de différents réseaux.

Difficultés rencontrées au cours de la période 2007-2008

NDH-Cameroun a fait face à nombre de difficultés au cours de ce biennal 2007-2008.

Au niveau politique, certaines administrations n'ont pas facilité notre tâche en créant sans raison valable un climat d'hostilité.

L'autre difficulté a été surtout au niveau financier car nous n'avons pas été capables de mobiliser suffisamment de ressources pour faire face à notre programme d'action 2007-2008.

De même cette période a été marquée par le coup de vol opéré dans nos bureaux pendant les émeutes de février. Nous avons déploré à cette occasion la perte de 60% de notre Pack informatique. Comme un mal

heur ne vient jamais seul, une défaillance électrique causée par la société AES-SONEL a causé des dommages très importants aux installations de NDH-Cameroun

Par ailleurs, le départ de certains cadres pour l'Occident où ils ont eu d'autres opportunités de travail a suffisamment relativisé la portée de certains de nos résultats.

Perspectives futures

Nous envisageons pour corriger certaines insuffisances observées de bâtir un programme d'action stratégique de 5 ans. Ce programme devra mettre un accent particulier sur le diagnostic exploratoire interne de NDH d'une part et le renforcement de la formation des cadres et volontaires de l'organisation. Il s'agira pour cela de mobiliser des ressources suffisantes pour le soutien institutionnel à moyen terme de NDH-Cameroun. Une des priorités sera de doter NDH-Cameroun du complément de Pack informatique nécessaire à son fonctionnement optimal.

Au niveau des programmes NDH-Cameroun entend renforcer :

- Le programme d'éducation à la citoyenneté et l'étendre à d'autres régions ;
- Le programme « Electeurs en herbe » en boostant le partenariat avec les ordres d'enseignement confessionnel ;
- Le PAVEF afin d'apporter le plus d'appui aux citoyens en difficulté avec les questions d'embellissement urbain ;
- L'intensification et l'extension du programme « Femmes détenues et droits de l'Homme » ;
- Le programme d'appui au processus électoral ;
- Le programme « Pas de torture au Cameroun » ;
- La finalisation du programme « droits de l'Homme et sida »
- Le PAR (Programme d'Appui aux Réfugiés et demandeurs d'asile)

De même, NDH entend mettre en œuvre des projets pour répondre aux problèmes des violations des droits des travailleurs domestiques au Cameroun ; d'insécurité des travailleurs du secteur privé au Cameroun.

Conclusion générale du Rapport biennal

Douze années après sa reconnaissance officielle par les autorités camerounaises, NDH-Cameroun peut se féliciter d'avoir pu conquérir de manière irréfutable le leadership au niveau des organisations spécialisées dans la promotion des droits de l'Homme au Cameroun. 2008 comme 2007 a été une année dense. Une année riche en réalisation. Mais, ce fut aussi une période de difficulté que nous n'avons pu gérer que grâce à notre expérience et surtout à l'engagement des différents volontaires, du personnel et la détermination des membres du Comité directeur. Malgré cet environnement extrêmement difficile, nous avons pu réaliser à environ 79% notre plan d'action. Cela n'a été aussi possible que grâce aux différents partenaires qui ont continué à nous faire confiance.

2009 s'amène avec de nouveaux défis. Mais nous ne pouvons les relever qu'avec la détermination des membres et le renforcement du professionnalisme de cadres. Tout cela sera tout aussi insuffisant si notre structure partenariale ne se renforce pas. La direction devra donc s'atteler à cet important chantier avec la plus grande détermination



**NDH-CAMEROUN / BP : 4063 YAOUNDE-CAMEROUN / TEL. 00 237 22 01 12 47
ONG avec statut consultatif à l'ONU - 32, rue Polyclinique Bastos
FAX. 00 237 22 21 38 63 / EMAIL : ndhcam@yahoo.fr**

